Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 46 août - octobre /August - October 2017
Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun
Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon
Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012
Directeur de Publication / Publisher : **Martin BELINGA EBOUTOU**

Paul BIYA à la 72ème Assemblée Générale de l'ONU

Priorité à l'être humain et à la paix

Le grand bond

Turning Point on the Road to Integration

EDITORIAL

The Permanent Quest for Peace and Harmony

Martin BELINGA EBOUTOU
Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

"*Today we are all, I would say, 'beggars of peace'. And persistent threats challenge us all at the highest level.* "

He was speaking to the world from the rostrum of the United Nations General Assembly on 22 September 2017. As always, he was able to "*hit the mark*". Resolved, high spirited, powerful thought, specialist of the little touching phrases, as often in this Chamber, the President of the Republic, H.E Paul BIYA, once again, was able to strike the spirits.

What transcendence! We have seen a genuine global leader, with unmistakable presence, speaking of strong human values, exhorting, challenging, convening, engaging "*the great leaders of this world*", with gravity and solemnity, but without ever hurting anyone.

Great diplomatic art: the strength of ideas and the subtlety of the turn of mind intertwine, in a deployment of great wisdom, to restore "*the priority to the human being*", in a world in need of peace, faced with conflicts of all kinds, facing the extreme poverty of a vast majority.

Paul BIYA asserts forcefully that peace is the principle and the culmination of any action that wants to be sustainable and promising for the future of humanity. And this peace remains "*dangerously threatened*" in Africa, in Asia, in the Middle East, in Latin America, everywhere in the world, by conflicts, with their processions of "*deaths, refugees, displaced persons, children roaming without roof to a future that is uncertain, even shattered ...*"

It is a sad and striking picture of a humanity that does not know how to refocus on the human person, the supreme value nevertheless. And the Head of State sounded the beautiful revolt: "*So let us mobilize, give back, in our policies, in our behaviour and in our actions, priority to the Human Being*." The universal human being, conceived as being plural, by its cultural and morpho-anthropological singularities, yet unified by a community of a transcendent destiny, whose shared climate challenge is an illustration of irrefutable relevance.

The President of the Republic did not fail to see this: who talks of a "*community of destiny*" intimates "*the obligation of solidarity*". So, he says with more emphasis: "*Let us mobilize (...) in a tremendous outpouring of solidarity to reduce poverty. Let us march our actions with our words. In doing so, we will provide our people with the conditions for a decent life ... Priority to the Human Being!*"

And at the end, as the flagship of Africa, President Paul BIYA does not forget that true international solidarity will either be inclusive or not exist at all. He knows that our mother Africa can bring much more in the global approach to the humanization of our planet. So, why continue to deprive yourself of such a valuable contribution?

In fact, "*is it not time, and high time, that the message of Africa to the World is better taken into account? Is it not high time for a new architecture of our Organization* (the United Nations) *to allow Africa to have a better voice in a revitalized General Assembly, a Security Council that opens its doors to us more and more and equitably?*"

And while the President was speaking to the world, some of our fellow citizens were scrambling to get noticed, negatively (?!), Outside the 47th Street in New York.

In the name of demands raised in the Northwest and Southwest regions of our country, these noisy and often violent demonstrators were tacit illustrations of the omnipresence of the threat to peace. They are, indeed, carriers of a supposed project of the division of Cameroon, which, if it were actually implemented, would only produce desolation and human misery...

Like the United Nations, Cameroon is united in its diversity. As for the United Nations, peace is and will always be at the heart of human development in Cameroon. As it is with the United Nations, Cameroon's diversity carries with it an obligation of national solidarity, through sharing and serene dialogue, within a State, one and indivisible, at the service of all.

Finally, like the United Nations, Cameroon, of course, is in constant search of peace and harmony. And peace is built patiently, every time, every day.

EDITORIAL

La quête permanente de paix et d'harmonie

Martin BELINGA EBOUTOU
Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

« *Aujourd'hui nous sommes tous, je dirais, 'mendiants de la paix'. Et des menaces persistantes nous interpellent tous au plus haut niveau.*»

Il parlait ainsi au monde entier, du haut de la tribune de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 22 septembre 2017. Comme toujours, il a su « *faire mouche* ». Force tranquille, d'une grande hauteur d'esprit, pensée puissante, esthète de la petite formule touchante, comme souvent dans cet hémicycle, le Président de la République, S.E. Paul BIYA, une fois encore, a su frapper les esprits.

Quelle transcendance ! L'on a pu voir un authentique leader planétaire, à la prestance incontestable, parlant de valeurs humaines fortes, exhortant, interpellant, convoquant, engageant "*les grands de ce monde*", avec gravité et solennité, mais sans jamais heurter personne.

Du grand art diplomatique : la force des idées et la finesse de la tournure d'esprit s'entrelacent, dans un déploiement de grande sagesse, pour redonner « *la priorité à l'être humain* », dans un monde en mal de paix, aux prises avec des conflits de toutes sortes, en butte à l'extrême pauvreté d'un grand nombre.

Paul BIYA l'affirme avec force, la paix est au principe et à l'aboutissement de toute action qui se veut durable et porteuse, pour le devenir de l'humanité. Et cette paix demeure « *dangereusement menacée* » en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine, un peu partout à travers le monde, par des conflits, avec leurs cortèges « *de morts, de réfugiés, de personnes déplacées, d'enfants errant sans toit à l'avenir incertain, voire brisé…* »

C'est un tableau triste et saisissant, d'une humanité qui ne sait pas se recentrer sur la personne humaine, la valeur suprême pourtant. Et le Chef de l'Etat de sonner la belle révolte : « *Alors mobilisons-nous, redonnons, dans nos politiques, dans notre comportement et dans nos actions, priorité à l'Etre Humain.* »

L'être humain universel, tel qu'on le conçoit, pluriel, par ses singularités culturelles et morpho-anthropologiques, et pourtant unifié aussi par une communauté de destin transcendante, dont le défi climatique partagé constitue une illustration à la pertinence irréfutable.

Cela n'a pas échappé au Président de la République : qui dit "*communauté de destin*" dit "*obligeance de solidarité*". Alors, dit-il encore, avec plus d'emphase « *Mobilisons-nous (…) dans un formidable élan de solidarité pour faire reculer la pauvreté. Accordons nos actes à nos paroles. Ce faisant, nous offrirons à nos populations des conditions d'une vie décente… Priorité à l'Etre Humain !* »

Et se muant à la fin en porte-étendard de l'Afrique, le Président Paul BIYA n'oublie pas que la solidarité internationale vraie sera inclusive ou ne sera pas. Il sait que notre mère Afrique peut apporter beaucoup plus dans la démarche globale d'humanisation de notre planète. Alors, pourquoi continuer à se priver d'une si précieuse contribution ?

Au fait, « *n'est-il pas temps, et grand temps, que le message de l'Afrique au Monde soit mieux pris en compte ? N'est-il pas grand temps qu'une nouvelle architecture de notre Organisation* (les Nations Unies) *permette, justement, à l'Afrique de mieux se faire entendre au sein d'une Assemblée Générale revitalisée, d'un Conseil de Sécurité qui nous ouvre davantage et plus équitablement ses portes ?* » Et pan !

Et pendant que le Président parlait ainsi au monde, quelques-uns de nos concitoyens, eux, faisaient des pieds et des mains pour se faire remarquer, négativement (?!), à l'extérieur à la 47ème rue à New-York.

Au nom de revendications soulevées dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de notre pays, ces manifestants bruyants et souvent violents, achèvent d'illustrer l'omniprésence de la menace sur la paix. Ils sont, en effet, porteurs d'un supposé projet de division du Cameroun, qui, s'il était effectivement mis en œuvre, ne produirait que la désolation et la misère humaine…

Comme les Nations Unies donc, le Cameroun est uni dans sa diversité. Comme pour les Nations Unies, la paix est et sera toujours au cœur du développement humain au Cameroun. Comme pour les Nations Unies, la diversité camerounaise emporte une obligation de solidarité nationale, par le partage et le dialogue serein, au sein d'un Etat, un et indivisible, au service de tous.

Enfin, comme les Nations Unies, le Cameroun, bien sûr, est en quête permanente de paix et d'harmonie. Et la paix se construit patiemment, chaque jour, tous les jours.

Sommaire

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication
Martin BELINGA EBOUTOU
Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur
Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction
Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef
Nicolas AMAYENA, *Attaché*
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution
Churchill EWUMBUE MONONO
Conseiller Technique
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*
Florent Guy ELA FOE, Attaché
(Secrétariat Général de la Présidence de la République)

Images
Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME, Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui
Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG, MBENJU John MAFANY, Dorothée DANEDJO FOUBA.

Infographie
Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: www.prc.cm
Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Paul BIYA à la tribune de la 72ème Assemblée Générale de l'ONU

Dans sa déclaration le 22 septembre 2017, le Président de la République est resté constant dans la position exprimée depuis le Sommet du Millénaire en 2000 et ses différents discours successifs à l'ONU. La nécessité pour les Etats membres de replacer l'Homme au centre de toutes les politiques et la préservation de la paix menacée aujourd'hui par le fléau du terrorisme qui n'épargne aucun pays. **5- 18**

Le Chef de l'Etat au Sommet extraordinaire de la CEMAC à N'Djamena

Du 30 octobre au 1er novembre 2017, le Président de la République, Paul BIYA, accompagné de son épouse, a séjourné dans la capitale tchadienne où il a pris part, le 31 octobre, au Sommet extraordinaire de la CEMAC. Ce conclave a débouché sur d'importantes décisions visant à renforcer l'intégration sous-régionale..... ***19-33***

Final Communiqué of the CEMAC Extraordinary Summit ***34-46***

UN Secretary General at the Unity Palace

While in transit to New York, the UN chief scribe, Antonio Guterres, was received in audience by President Paul BIYA at the Unity Palace on 27 October 2017. This courtesy call was an acknowledgement of Cameroon's outstanding contribution for the restoration of peace and security in neighbouring Central African Republic, where Mr. Antonio Guterres paid a four-day working ***47-49***

Le Doyen et le Vice-doyen du corps diplomatique s'en vont

Mgr Piero Pioppo, Nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, et Nikolay Ratsiborinskiy, Ambassadeur de Russie au Cameroun, respectivement Doyen et Vice-doyen du corps diplomatique accrédité à Yaoundé, ont fait leurs adieux au Chef de l'Etat.....***50-51***

Les actes dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.....***64-71***

72ème Session de l'Assemblee Générale de l'ONU

Thème du débat général :

Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée.

Déclaration du Président de la République, S.E.M. Paul BIYA

New York, le 22 septembre 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

Je voudrais, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée Générale de l'ONU. Votre grande expérience vous permettra, j'en suis sûr, de conduire avec plein succès nos délibérations. Soyez assuré de l'entière coopération de ma délégation.

A l'Ambassadeur Peter THOMPSON, votre prédécesseur et maître d'œuvre de l'agenda 2030 du développement durable, je tiens à présenter mes félicitations pour son bilan digne d'éloges.

Enfin, je voudrais renouveler mes chaleureuses félicitations à M. Antonio GUTERRES, pour son élection unanime au poste de Secrétaire Général de notre Organisation.

Vous pouvez, Monsieur le Secrétaire Général, compter sur l'appui constant du Cameroun dans l'exercice de vos hautes et délicates fonctions.

Mesdames, Messieurs,

La présente session se tient dans un contexte international où de nombreux foyers de tension persistent dans le monde, où le terrorisme continue de faire des milliers de victimes, où l'activité humaine provoque des perturbations climatiques, où la pauvreté est loin de reculer. Mais c'est aussi une période où des efforts louables sont consacrés à la mise en œuvre du Programme de Développement Durable qui vise à l'épanouissement de l'Etre Humain afin que nul ne soit laissé pour compte.

C'est dire toute la pertinence du thème soumis à notre réflexion, à savoir (je cite) « priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ».

Nos débats et surtout nos conclusions constitueront un test de notre fidélité à l'idéal des peuples des Nations Unies. Ceux-ci, nous dit le préambule de la Charte, se sont déclarés résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie pour tous les peuples.

Monsieur le Président

Pour le Cameroun, comme pour la plupart de nos Etats, la paix est une condition sine qua non de la survie de l'humanité et de tout développement durable. Cette paix demeure dangereusement menacée, notamment par le terrorisme, les conflits, la pauvreté et les dérèglements climatiques. Aujourd'hui nous sommes tous, je dirais, « mendiants de la paix ». Et ces menaces persistantes nous interpellent tous au plus haut niveau.

Monsieur le Président,

Aucun continent, aucun pays n'est épargné aujourd'hui par le fléau du terrorisme dont le martyrologe rythme hélas le quotidien de nos vies. Quelques exemples :

- août 2017, attentats de Barcelone et de Ouagadougou ;
- juillet 2016, attentat de Bagdad : 292 morts ;
- octobre 2015, crash d'un Airbus russe dans le Sinaï : 224 morts ;
- mars 2015, attaque des mosquées de Sana : 142 morts ;
- novembre 2015 attentats de Paris et Saint Denis : 130 morts…

Maïduguri, Kolofata, Fotokol… Que de morts sans nom, sans visage… Le nombre des victimes de la secte terroriste Boko-Haram dans le bassin du Lac Tchad est estimé à 2000. Le Cameroun et les pays voisins font face à cette secte qui, chaque jour, renouvèle ses méthodes et ses tactiques. Nous apprécions le soutien de nos partenaires dans le combat contre cette barbarie.

La lutte contre Boko-Haram, cette secte djihadiste, appelle à une mobilisation générale accrue si nous voulons réellement en finir avec ce danger. Il est mortel pour nos peuples, pour nos populations, pour notre indépendance et notre démocratie. Il est mortel pour la paix. Nous attendons beaucoup, à cet égard, de la venue, dans la région du Lac Tchad, de la mission de haut niveau prescrite par le Conseil de Sécurité au Secrétaire Général de l'ONU par sa résolution 2349.

Monsieur le Président,

Nous déplorons que les conflits perdurent en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Ils engendrent douleurs et souffrances… Que de morts… Que de réfugiés et personnes déplacées… Que d'enfants errant sans toit et à l'avenir incertain, voire brisé…

Le Cameroun, qui a accueilli et accueille sur son sol des milliers de réfugiés centrafricains et nigérians, voit combien ils se sentent blessés, martyrisés et menacés dans leur existence.

Alors, mobilisons-nous, redonnons, dans nos politiques, dans notre comportement et dans nos actions, priorité à l'Etre Humain.

Mesdames, Messieurs,

Menacée par le terrorisme et autres conflits, la paix l'est aussi par la persistance de la pauvreté. Le Conseil de Sécurité l'a fort opportunément rappelé, la pauvreté est une menace grave. Comment dès lors, comprendre que nous ayons peine à lui livrer un combat conséquent.

Les nombreuses déclarations et résolutions, les différentes décennies des Nations Unies pour le développement ainsi que les plans d'action et autres agendas adoptés par l'ONU, ne sortent pas tous leurs effets. Le résultat est là : la pauvreté persiste ; l'écart entre pays riches et pauvres ne cesse de se creuser. Cette situation est aggravée par la baisse des prix des matières premières.

Mobilisons-nous, Monsieur le Président, dans un formidable élan de solidarité pour faire reculer la pauvreté. Accordons nos actes à nos paroles. Ce faisant, nous offrirons à nos populations des conditions d'une vie décente… Priorité à l'Etre Humain !

Monsieur le Président,

Nous devons, pour les générations actuelles et futures, préserver notre planète. Nous saluons, à cet égard, l'Accord de Paris sur le Climat que le Cameroun, je le rappelle, aura été parmi les premiers pays à signer et à ratifier. Nous pouvons nous féliciter des mesures actuellement prises pour sa mise en œuvre effective.

C'est l'occasion pour nous de réitérer, avec force, le souhait légitime et unanime des pays en développement. Ces pays qui polluent peu, comme nous le savons tous, méritent de bénéficier de la part des pays riches, qui polluent beaucoup, de moyens multiformes pour promouvoir efficacement, à leur niveau, les objectifs de l'Accord de Paris.

Pour l'Afrique, deux urgences nous interpellent.

D'abord la dégradation continue des forêts en Afrique Centrale. Sauvons le Bassin du Congo, le deuxième poumon de la planète.

Il y a ensuite la désertification qui affecte le Lac Tchad en voie de disparition. Cet immense plan d'eau, indispensable à la vie des populations et à la biodiversité, a déjà perdu 90 % de sa surface initiale. Sauvons le Lac Tchad.

En agissant de la sorte, nous contribuons à la préservation de la planète pour le grand bien de l'Etre Humain.

Monsieur le Président,

La quête de la paix nous concerne tous. Tous les pays doivent œuvrer pour son avènement.
Alors n'est-il pas temps que la voix des pays pauvres, singulièrement de l'Afrique, porte plus loin ?

N'est-il pas temps, et grand temps, que le message de l'Afrique au Monde soit mieux pris en compte ?

N'est-il pas grand temps qu'une nouvelle architecture de notre Organisation permette, justement, à l'Afrique de mieux se faire entendre au sein d'une Assemblée Générale revitalisée, d'un Conseil de Sécurité qui nous ouvre davantage et plus équitablement ses portes ?

Un monde plus solidaire est la condition sine qua non de la paix sur terre.

Monsieur le Président,

Il me faut conclure.

Notre bien le plus précieux c'est la paix. Sans elle, nous ne pouvons rien entreprendre de durable, d'efficace au bénéfice de nos jeunes, de nos peuples.

Le thème en débat vient opportunément nous rappeler l'engagement des pères fondateurs de l'ONU, à savoir :

- préserver les générations futures des affres de la guerre ;
- assurer à tous, grâce à la coopération, une existence décente, à l'abri du besoin.

Le présent débat nous invite à renouveler notre foi agissante aux idéaux et objectifs de l'ONU.

Puissions-nous, ensemble, prendre, à bras le corps, la grande question de la paix et du développement dans le monde.

Le Cameroun, comme il l'a fait ici le 10 Septembre 2000, appelle à nouveau le Monde à s'unir dans une grande coalition en faveur de l'Etre Humain replacé au centre de nos politiques. Garantissons-lui la paix et une vie décente dans une planète préservée.

Je vous remercie, Monsieur le Président.-

72nd Session of the United Nations General Assembly

Theme of the General Debate :

Focusing on People: Striving for Peace and a Decent Life for All On a Sustainable Planet.

Statement by H.E. Paul BIYA, President of the Republic of Cameroon

New York, 22 September 2017

Mr. President,
Heads of State and Government,
The Secretary-General of the United Nations Organization,
Heads of Delegation,

I congratulate you, Mr. President, on your election as Chair of this session of the United Nations General Assembly. I do believe you will be served by your rich experience in successfully steering our proceedings. You can count on the full cooperation of my delegation.

My congratulations also go to Ambassador Peter THOMSON, your predecessor and the architect of the 2030 Sustainable Development Agenda, on his commendable record.

Lastly, I would like, once more, to congratulate Mr. Antonio GUTERRES on his unanimous election as Secretary-General of our Organization.

Mr. Secretary-General, please rest assured of Cameroon's constant support in the performance of your lofty and delicate duties.

Ladies and Gentlemen,

This session is being held within a global context marked by multiple hotbeds of tension worldwide, where terrorism continues to affect thousands of people, where human activity is causing climate disruptions, and where poverty is far from declining. However, it is also taking place in parallel with laudable efforts towards implementing the Sustainable Development Agenda designed to ensure Humanity's fulfilment so that no one is left behind.

Hence the full pertinence of the general debate under the theme, (I quote) "Focusing on People: Striving for Peace and a Decent Life for All on a Sustainable Planet".

Our debates and, especially, our conclusions, will constitute a litmus test of our commitment to the ideal of the peoples of the United Nations who, in the preamble to the Charter, state their resolve to save succeeding generations from the scourge of war, and to promote social progress and better standards of life for all peoples.

Mr. President,

For Cameroon and most of our States, peace is the sine qua non for the survival of humanity and for sustainable development. Such peace remains dangerously under threat, notably from terrorism, conflicts, poverty and climate disruptions. Today, I would say, we are all "beggars for peace". And such persistent threats are of utmost concern to us all.

Mr. President,

Today, no continent, no country is spared by the scourge of terrorism, the atrocities of which unfortunately have become part and parcel of daily life. Let me mention a few examples:

- August 2017, attacks in Barcelona and Ouagadougou;
- July 2016, bombing of Baghdad: 292 dead;
- October 2015, crash of a Russian Airbus in the Sinai: 224 dead;
- March 2015, attack of mosques in Sana'a: 142 dead;
- November 2015, attacks in Paris and Saint Denis: 130 dead, ...

Maiduguri, Kolofata, Fotokol ..., conjure up nothing but nameless, faceless bodies... The number of victims of the Boko-Haram terrorist sect in the Lake Chad basin is estimated at 2000. Cameroon and other neighbouring countries are confronted with the sect and its constantly changing methods and tactics. We appreciate the support from our partners in this struggle against barbarism.

The fight against this jihadist sect, Boko-Haram, requires more widespread mobilization if we must stamp out its threat. It is killing our peoples, our communities, our independence and our democracy. It spells death for peace. In this regard, we look forward to the arrival in the Lake Chad region of the high-level mission the Security Council mandated the UN Secretary-General to field under resolution 2349.

Mr. President,

We condemn continuing conflicts in Africa, Asia, Latin America and the Middle East, which are wreaking pain and hardship ... so many dead ... so many refugees and displaced persons ... so many children roaming about without a roof over their heads and facing an uncertain or even shattered future...

Cameroon, which has hosted and continues to host thousands of refugees from the Central African Republic and Nigeria, understands how much they feel hurt, victimized and threatened in their very existence.

Therefore, let us mobilize and, through our policies, behaviours and actions, re-focus on people.

Ladies and Gentlemen,

Peace is under threat not only from terrorism and conflicts, but also from persisting poverty. The Security Council has most appropriately reiterated that poverty

is a serious threat. How then can one understand that we have difficulty tackling it accordingly?

The numerous declarations and resolutions, the various United Nations development decades, as well as the plans of action and other agendas adopted by the United Nations are not fully effective. The result is clear: poverty persists and the gap between rich and poor countries is ever widening. This situation is exacerbated by the decline in commodity prices.

Mr. President, let us all mobilize in a powerful surge of solidarity to roll back poverty. Let us match our actions with our words. In so doing, we will be providing conditions for a decent life to our people...; let us thus focus on People!

Mr. President,

We must, for present and future generations, save our planet. We therefore welcome the Paris Climate Agreement, which Cameroon, I recall, was among the first countries to sign and ratify. We are pleased that steps are being taken to implement it effectively.

I would like to take this opportunity to strongly reiterate the legitimate and unanimous wish of developing countries. As we all know, these countries pollute less, and should thus receive from rich countries, which pollute more, multifarious wherewithal to effectively promote the goals of the Paris Agreement at their level.

For Africa, there are two major challenges.

Firstly, ongoing forest degradation in Central Africa. Let us save the Congo Basin, the earth's second lung.

Secondly, the desertification affecting Lake Chad, which is disappearing. This vast body of water, which is essential for the survival of communities and biodiversity, has already lost 90% of its initial surface. Let us save Lake Chad!

By so doing, we will be contributing towards preserving the planet for the greater good of humanity.

Mr. President,

The quest for peace concerns us all. All countries must pool forces to achieve peace.

Therefore, is it not yet time for the voice of poor countries, especially those of Africa, to be heard?

Is it not time, or rather high time, Africa's message to the World were better taken into account?

Is it not high time we restructured our Organization to give more weight to Africa's voice within a revitalized General Assembly, a Security Council that is more receptive and equitable to us?

A world characterized by greater solidarity is the sine qua non for peace on earth.

Mr. President,

Let me now conclude. Peace is our most precious asset. Without peace, we cannot take any sustainable and effective initiative in the interest of our youth and our peoples.

The theme of the debate aptly reminds us of the commitment of the founding fathers of the United Nations, namely to:

- save succeeding generations from the scourge of war; and
- guarantee a decent life for all, free from want, through cooperation.

This debate urges us to renew our faith in the ideals and purposes of the United Nations.

Let us together take up the great challenge of world peace and development.

Once again Cameroon, as it did from this very rostrum on 10 September 2000, urges the world to rally together in one great coalition for humanity placed back at the centre of our policies. For its sake, let us secure peace and a decent life on a sustainable planet.

Thank you, Mr. President.

Le film du séjour du Couple Présidentiel à New York

Accueil du Couple Présidentiel à l'aéroport JFK à New York, le 17 septembre 2017.

La communauté camerounaise aux Etats-Unis profondément attachée aux valeurs de paix et d'unité du Cameroun.

Welcome Mister President and the First Lady.

18 septembre 2017 au siège de l'ONU, le Président de la République, Paul BIYA, suivant les déclarations des autres dirigeants du monde à l'ouverture du débat général.

Madame Chantal BIYA en toute convivialité avec une accompagnatrice de l'ONU peu avant le discours du Chef de l'Etat, le 22 septembre 2017.

Président Paul BIYA : « Notre bien le plus précieux c'est la paix. ».

La suite officielle, attentive.

Madame Chantal BIYA et les autres épouses des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de la rencontre avec la Première Dame américaine, Melania Trump.

La Première Dame camerounaise en compagnie de quelques homologues africaines présentes à la réception.

Madame Chantal BIYA et Madame Brigitte Macron, Première Dame française.

République du Cameroun

Yaoundé, le 25 SEPT 2017

Le Président
de la République

Monsieur le Secrétaire Général,

Au terme de mon séjour à New-York dans le cadre de la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU, dont l'organisation a été remarquablement articulée,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre aimable invitation, la chaleur de votre accueil et votre disponibilité.

Je me félicite de nos échanges larges et profonds lors de notre rencontre du 22 septembre 2017 et qui ont révélé une parfaite convergence de vues sur l'ensemble des questions abordées.

Je vous renouvelle tout mon soutien dans le processus de réforme que vous avez lancé pour une ONU toujours plus proche des préoccupations de nos peuples en matière de développement, de paix et plus ouverte à une représentation juste et équitable de l'Afrique au Conseil de Sécurité.

Veuillez agréer, **Monsieur le Secrétaire Général**, l'assurance de ma très haute considération./-

République du Cameroun
REPUBLIC OF CAMEROON
Le Président
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
Présidence de la République

PAUL BIYA

À **Monsieur António GUTERRES**
Secrétaire Général de l'Organisation
des Nations Unies (ONU)
NEW-YORK

République du Cameroun

Le Président de la République

Yaoundé, le 25 SEPT 2017

Monsieur le Président,

Au moment où je quitte New-York où j'ai pris part à la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies,

Je tiens à relever, pour m'en féliciter et vous en remercier, toutes les dispositions prises par votre Gouvernement pour notre accueil et notre séjour.

Je saisis cette occasion pour vous redire ma disponibilité à poursuivre avec vous les efforts en faveur de la paix en œuvrant avec détermination à l'élimination de la pauvreté et à l'éradication du terrorisme sous toutes ses formes.

Veuillez agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance renouvelée de ma très haute considération./-

République du Cameroun REPUBLIC OF CAMEROON Le Président PRESIDENCY OF THE REPUBLIC Présidence de la République

PAUL BIYA

À S.E. Donald TRUMP
Président des États-Unis d'Amérique
La Maison Blanche
WASHINGTON

Sommet Extraordinaire de la CEMAC à N'Djamena

Un tournant décisif sur la voie de l'intégration

Le Chef de l'Etat, accompagné de la Première Dame, Mme Chantal BIYA, a séjourné à N'Djamena du 30 octobre au 1er novembre 2017 à l'occasion de la tenue, le 31 octobre, du Sommet extraordinaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Ce sommet auquel a activement pris part le Président Paul BIYA aux côtés de ses pairs du Tchad, de la Guinée Equatoriale, de RCA ainsi que des représentants des Chefs d'Etat du Gabon et du Congo, marque un tournant décisif sur la voie de l'intégration sous-régionale. Les Chefs d'Etat et leurs plénipotentiaires ont pris acte avec satisfaction de l'ouverture intégrale des frontières au sein de l'espace communautaire et se sont félicités pour les avancées enregistrées dans la voie de la libre circulation. Ils ont décidé de renforcer les mesures de sécurisation aux frontières afin que cette mesure historique bénéficient pleinement et exclusivement aux ressortissants de la zone CEMAC.

D'autres décisions importantes ont également été prises, comme celle portant sur l'installation de la bourse des valeurs mobilières de la CEMAC à Douala, principal pôle d'affaires de la sous-région, ou celle sur le financement de la Communauté. Au total, les Chefs d'Etat ont fait preuve de réalisme et de pragmatisme.

Durant leur séjour à N'Djamena, le Président de la République et la Première Dame, Mme Chantal BIYA, ont une fois de plus apprécié le soutien et l'affection de leurs compatriotes, partis par milliers du département du Logone et Chari voisin, pour leur offrir, aux côtés des autres Camerounais résidant au Tchad, un accueil exceptionnellement chaleureux. Ces milliers de compatriotes ont une fois de plus réitérer leur ferme attachement aux valeurs de paix, d'unité et de stabilité que prônent inlassablement le Président Paul BIYA depuis son accession à la magistrature suprême, le 6 novembre 1982.

Le Cameroun, havre de paix et de stabilité, locomotive économique de la sous-région, et le Chef de l'Etat, constituent des atouts-maîtres de la zone CEMAC. Et l'une des principales leçons à retenir du Sommet extraordinaire de la CEMAC à N'Djamena est la reconnaissance unanime du rôle catalyseur de l'intégration sous-régionale que joue le Président Paul BIYA.

CEMAC Extraordinary Summit in N'Djamena

Turning Point on the Road to Integration

The Head of State, accompanied by the First Lady, Mrs. Chantal BIYA, stayed in N'Djamena from 30 October to 1 November 2017 to attend the Extraordinary Summit of the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC). President Paul BIYA actively participated alongside his peers from Chad, Equatorial Guinea, CAR and the Prime Ministers of Gabon and Congo. This summit marked a new turning point towards sub-regional integration. The CEMAC leaders were visibly satisfied with the effective opening of borders and welcomed the progress made for the free movement of persons and goods. They decided to strengthen security measures at the borders so that this historic measure fully and exclusively benefits bona fide nationals of the CEMAC zone. Other important decisions were also taken. For example, the CEMAC stock market was fully transferred to Douala; the main business hub of the sub-region. In all, the Heads of State demonstrated realism and pragmatism; auspicious for the future of the sub-region.

President Paul BIYA and his wife were exceptionally welcomed by a mammoth crowd upon their arrival in N'Djamena. The population was comprised of Chadians, thousands of Cameroonians from the Logone and Chari division, alongside those residing in Chad. These compatriots have once again reiterated their strong commitment to the values of peace, unity and stability that President Paul BIYA has tirelessly promoted since his accession to power.

Cameroon under the leadership of H.E. Paul BIYA is an asset of the CEMAC zone because it is a haven of peace and stability, and the economic engine of the sub-region.

The main lesson from the CEMAC Extraordinary Summit in N'Djamena was the congruent acknowledgement of President Paul BIYA's catalytic role towards effective sub-regional integration.

Synergie humanitaire à N'Djamena

N'Djamena, en cette fin du mois d'octobre, les journées sont ensoleillées et la chaleur règne. A cette chaleur physique, la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, a ajouté la chaleur humaine qui la caractérise, au bonheur des populations tchadiennes et à la satisfaction de son homologue, Madame Hinda Deby Itno. Et lorsque que deux hautes personnalités passionnées de l'humanitaire se retrouvent, comme ce fut le cas à N'Djamena, le partage d'expérience et de vision est forcément enrichissant de part et d'autre. Madame Chantal BIYA, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, fondatrice de plusieurs associations caritatives dont l'ONG internationale Synergies Africaines contre les souffrances et la lutte contre le SIDA, avait certainement une longue expérience à partager avec la Première Dame du Tchad.

Les deux Premières Dames, après la cérémonie officielle d'ouverture du Sommet extraordinaire de la CEMAC, le 31 octobre, sont descendues sur le terrain, au contact des populations à la Fondation Grand Cœur, œuvre de Mme Hinda Deby Itno. Là-bas, Mme Chantal BIYA a pu apprécier les efforts importants fournis par son homologue en faveur des couches sociales vulnérables. En toute solidarité, la Première Dame du Cameroun lui a présenté ses félicitations et ses encouragements pour ce combat contre les souffrances et la misère dans la sous-région.

A Sun of humanitarianism in N'Djamena

The climate in N'Djamena is usually sunny with high temperatures at the end of October. But that did not stand on the way of Cameroon's First Lady, Mrs. Chantal BIYA. Her characteristic warmth towards vulnerable individuals was extended to the humanitarian activities of Mrs. Hinda DEBY ITNO of Chad. And when two high-level personalities who are passionate about humanitarianism meet as was the case in N'Djamena, the exchange of experience and common vision is necessarily enriching on both sides. As a UNESCO Goodwill Ambassador for Education and Social Inclusion, UNAIDS Special Ambassador and founder of several associations, including the international NGO "Synergies Africaines"; against suffering and the fight against AIDS, Mrs. Chantal BIYA certainly has a revered experience to share with her Chadian counterpart.

Both First Ladies paid a visit to Mrs. Hinda DEBY ITNO's "Grand Coeur Foundation", after the official opening ceremony of the CEMAC Extraordinary Summit on 31 October. Mrs. Chantal BIYA appreciated the important social action of the Chadian First Lady. In solidarity, she congratulated and encouraged her for championing the fight against suffering and misery in Chad.

Le séjour du Couple Présidentiel à N'Djamena en images

Accueil chaleureux et fraternel du Couple Présidentiel camerounais par le Couple Présidentiel tchadien à N'Djamena, le 31 octobre 2017.

Monsieur le Président de la République et Mme Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun, soyez les bienvenus à N'Djamena.

President Paul BIYA and President Idriss Deby Itno: same commitment to consolidate sub-regional integration.

The Cameroonian and Chadian First Ladies were conspicuously present to support their husbands.

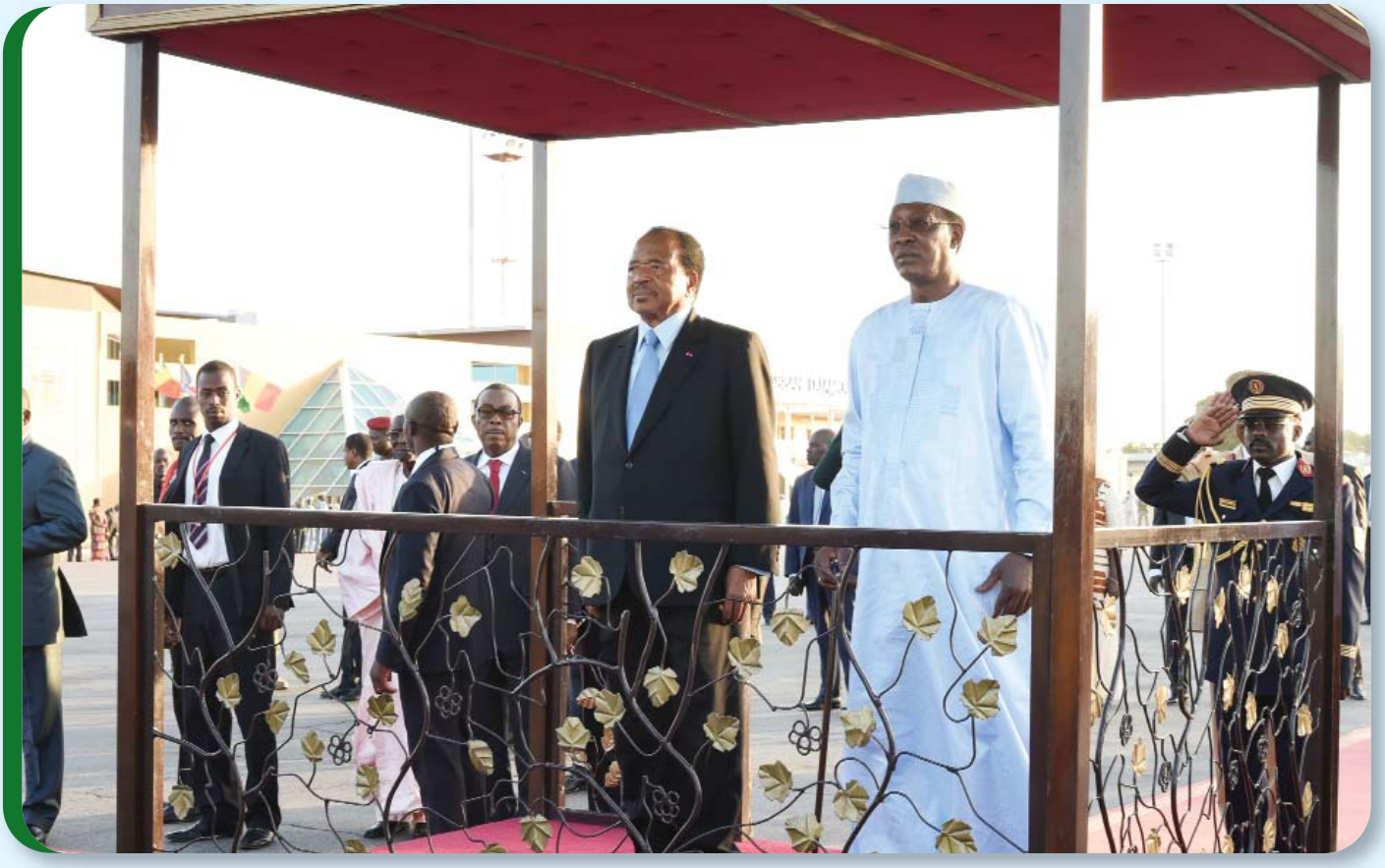

Exécution de l'hymne de la CEMAC, pour le renforcement de la fraternité et la solidarité dans la sous-région.

Les Présidents Paul BIYA et Idriss Deby Itno.
Premier tour d'horizon des grandes questions d'actualité sous-régionale et internationale.

Grande ferveur patriotique à N'Djamena des militants du RDPC partis du département du Logone et Chari dans la région de l'Extrême-Nord.

Cameroonians of the Logone and Chari division crossed over to N'Djamena to welcome the Presidential Couple.

Le Chef de l'Etat et son homologue tchadien répondant aux ovations des militants du RDPC partis par milliers du département du Logone et Chari pour N'Djamena.

Mr. President, you can count on us...

Arrival of President Paul BIYA at the main venue of the CEMAC Extraordinary Summit.

Concertation entre les Présidents Paul BIYA et Idriss Deby Itno avant l'ouverture du sommet extraordinaire de la CEMAC.

Mrs. Chantal BIYA and Mrs. Hinda Deby Itno applaud as tributes are paid to President Paul BIYA.

Paul BIYA, un engagement déterminant dans le processus d'intégration en Afrique Centrale.

Les dirigeants de la CEMAC déterminés à renforcer l'intégration sous-régionale.

Après l'ouverture du sommet, la Première Dame, Mme Chantal BIYA, en route vers la Fondation Grand Cœur, œuvre de la Première Dame du Tchad, Mme Hinda Deby Itno.

Mrs. Chantal BIYA shared her rich experience in humanitarianism to her Chadian counterpart and congratulated her.

Satisfaction des Chefs d'Etat au terme du sommet de N'Djamena.

Last talks at the airport pavilion before departure to Yaounde on November, 01 2017 .

Merci, merci beaucoup...Bye, Bye.

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

République du Cameroun

Yaoundé, le 01 NOV 2017

Le Président
de la République

Monsieur le Président et Cher Frère,

Au moment de quitter N'Djamena, belle capitale en pleine mutation, où Je viens de prendre part au Sommet Extraordinaire de la CEMAC, Je suis heureux de vous adresser Mes sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité fraternelle que vous M'avez réservés.

Je tiens par ailleurs à vous féliciter pour l'excellente organisation des travaux, qui a largement contribué à faire de cette Conférence un grand succès.

La parfaite convergence de vues à laquelle Nous sommes parvenus au terme d'échanges denses et fructueux marquera, à n'en point douter, l'évolution de Notre Communauté vers l'intégration et l'émergence, dans l'intérêt bien compris des peuples de Notre sous-région.

Veuillez agréer, **Monsieur le Président et Cher Frère**, les assurances renouvelées de Ma très haute considération./-

République du Cameroun
REPUBLIC OF CAMEROON
Le Président de la République
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
Présidence de la République

PAUL BIYA

A S.E.M. Idriss DEBY ITNO
Président de la République du Tchad
Président en Exercice de la CEMAC
N'Djamena

Documents

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

COMMUNIQUE FINAL

N'DJAMENA, LE 31 OCTOBRE 2017

La Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est réunie en session extraordinaire le 31 Octobre 2017 à N'Djamena (République du Tchad), sous la présidence de Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice de ladite Conférence.

Etaient présents :

- ✓ Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
- ✓ Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- ✓ Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
- ✓ Son Excellence **Clément MOUAMBA**, Premier Ministre, Représentant le Président de la République du Congo ;
- ✓ Son Excellence Emmanuel **ISSOZE NGONDET**, Premier Ministre, Représentant le Président de la République Gabonaise.

Ont également pris part, en qualité d'observateurs, Son Excellence Monsieur **Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et Monsieur **François LOUNCENY FALL**, Représentant Spécial du Secrétaire Général du Bureau Régional des Nations-Unies pour l'Afrique Centrale (ONUCA).

Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'UEAC et du Comité Ministériel de l'UMAC, ont participé aux travaux :

- ✓ la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- ✓ le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- ✓ le Représentant du Président du Parlement Communautaire ;
- ✓ le Premier Président de la Cour de Justice de la CEMAC ;
- ✓ le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

2

Les Commissaires de la Commission de la CEMAC participaient également aux travaux.

Cette session extraordinaire de la Conférence a été précédée par une session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) et une session extraordinaire du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), tenues à N'Djamena, respectivement le 29 octobre et le 30 octobre 2017.

La cérémonie solennelle d'ouverture de la Conférence a été marquée tour à tour par le mot de bienvenue de Madame le Maire de N'Djamena, l'allocution du Président de la Commission de la CEMAC et le discours d'ouverture de Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice de la CEMAC.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la décoration de sept (7) personnalités de la Communauté, dont les six membres de l'équipe sortante de la Commission de la CEMAC. Ces personnalités ont été élevées et nommées aux différents Dignités et Grades des Ordres de la CEMAC.

PASSANT à l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a pris acte de la décision d'ouverture intégrale de leurs frontières, prise par les Etats membres en application de l'Acte additionnel N°01/13/CEMAC-070 U-CCE-SE du 25 Juin 2013 portant suppression des visas pour tous les ressortissants de la CEMAC circulant dans l'espace communautaire. Elle s'est félicitée de ces avancées remarquables enregistrées dans le domaine de la libre circulation.

En vue d'accompagner la mise en œuvre de cette mesure, elle a décidé d'autoriser la BDEAC à prélever, sur les ressources du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), le montant de 1,7 milliard de francs CFA pour le paiement du reliquat dû à INTERPOL au titre de la sécurisation des frontières de la CEMAC. Elle a également instruit la

Commission de la CEMAC de prendre toutes les dispositions pour la création des postes sécurisés aux frontières, afin de réserver le bénéfice exclusif de la libre circulation aux ressortissants de la Communauté. En outre, la Conférence a exhorté les Etats membres, qui n'ont pas encore produit leur passeport CEMAC, à le faire dans les meilleurs délais.

ABORDANT la question du financement de la Communauté et au regard du niveau des arriérés accumulés par les Etats membres au titre de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), la Conférence a décidé d'annuler la masse d'arriérés à hauteur de 90%, afin de partir sur des bases nouvelles. Elle a invité les Etats membres à s'acquitter du différentiel de ces arriérés avant la fin de l'année.

Enfin, la Conférence a exhorté les Etats membres à rétablir, sans conditions, à appliquer intégralement le mécanisme de liquidation et de recouvrement du produit de la TCI.

AU SUJET de la prestation de serment des nouveaux membres de la Commission de la CEMAC, la Conférence a fixé la date de cérémonie au 02 novembre 2017.

POURSUIVANT ses travaux par l'examen des politiques communes, la Conférence a adopté la Politique Energétique de l'Afrique Centrale à l'horizon 2035. Couvrant l'espace CEEAC, cette politique vise à doter la sous-région d'infrastructures énergétiques fiables, efficaces et capables d'assurer son intégration physique.

En matière de transport, la Conférence a adopté la Politique Communautaire des Transports en Afrique Centrale à l'horizon 2035. Cette Politique a pour but d'*« Assurer la fluidité des échanges de biens et la mobilité des personnes entre les pays d'Afrique Centrale, par une politique des transports portant sur tous les modes et toutes les composantes du système de transport pour le développement économique et social durable de la région ».* A ce sujet, la Conférence a décidé de la mise en place d'un Comité *ad hoc* des Ministres en charge des transports, afin d'examiner les modalités de soutien aux compagnies aériennes nationales de la sous-région.

SUR les questions monétaires, bancaires et financières, la Conférence a suivi avec un intérêt particulier la communication du Gouverneur de la BEAC, présentant notamment la nature des mesures mises en œuvre par l'Institut d'Emission, pour faire face à la conjoncture économique peu favorable. Elle s'est félicitée de l'amélioration progressive de la situation des réserves de change et encouragé les parties prenantes à poursuivre les efforts.

Elle a recommandé aux Etats et aux banques de tout mettre en œuvre pour renforcer la résilience des économies par une plus grande diversification, encourager la bancarisation, promouvoir les crédits à l'économie et assurer le rapatriement des recettes d'exportation.

Enfin, elle a invité les Etats à poursuivre les négociations avec le FMI, en vue de parvenir à des programmes cohérents et compatibles avec les lignes directrices du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

AU TITRE des mesures individuelles, la Conférence a procédé à des nominations des premiers responsables dans les structures communautaires. Ainsi, ont été nommés aux fonctions suivantes :

5

ORGANES/INSTITUTIONS SPECIALISEES/AGENCES D'EXECUTION	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	NATIONALITE
Commission de la CEMAC	Pr. Daniel ONA ONDO	Président	Gabon
	Mme FATIMA HARAM ACYL	Vice-Président	Tchad
	M. Shey Jones YEMBE	Commissaire	Cameroun
	M. Clément BELIBANGA	Commissaire	RCA
	Michel NIAMA	Commissaire	Congo
	M. José Antonio EDJANG NTUTUMU AVOMO	Commissaire	Guinée Equatoriale
Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)	M. Marcel ONDELE	Vice-Président	Congo
Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)	M. NAGOUM YAMASSOUM	Président	Tchad
Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)	M. Gervais MBATA	Secrétaire Permanent	RCA
Commission Économique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA)	M. Pedro-Bayeme BAYEME AYINGONO	Secrétaire Exécutif	Guinée Équatoriale
	M. Bernard BOUTSIKA NGAVET	Secrétaire Exécutif Adjoint	Gabon
Organisation pour la Coordination de la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC)	Dr Manuel-NSO OBIANG ADA	Secrétaire Exécutif	Guinée Équatoriale
Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets (ISTA)	Mme MAHADIE OUTMAM ISSA	Directeur Général	Tchad
		Directeur Général Adjoint	Cameroun
École d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC (EHT-CEMAC)	M. Evariste EBANE M. Alphonse MBANGA IBATA	Directeur Général	Congo

6

École Inter-Etats des Douanes (EIED)	M. Pelayo NDONG OWONO ABANG	Directeur Général	Guinée Equatoriale
Pôle Régional de Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC)	M. Grégoire BANI	Directeur Général	Congo
Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA)	M. Francial Giscard Baudin LIBENGUE DOBELE-KPOKA	Directeur Général	RCA
Institut de l'Economie et des Finances (IEF-Pôle Régional)	Dr Thierry Mamadou ASNGAR	Directeur Général	Tchad
Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC)	M. François KIAPO	Directeur Général	RCA
Comité Inter-États des Pesticides d'Afrique Centrales (CPAC)	M. Auguste ITOUA	Directeur Général Permanent	Congo
Comité des Chefs de Police de l'Afrique Centrale (CCPAC)	M. Colonel de Police Michel KOUA (**)	Secrétaire Permanent	Congo

S'AGISSANT des divers, la Conférence a examiné les modalités de relance de la consommation, dans la zone, des produits originaires de la Communauté. Elle a instruit la Commission de la CEMAC d'élaborer un répertoire des produits disponibles dans la zone.

EXAMINANT la question du rapprochement des bourses de valeur régionale et nationale, la Conférence a décidé de fixer le siège du Régulateur du marché financier régional à Libreville et celui de la Bourse des valeurs régionale à Douala. Elle a désigné la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) comme dépositaire central.

La Conférence a recommandé aux Etats d'observer la plus grande prudence dans l'application des instruments de la politique commerciale commune de la CEMAC que sont le Tarif Extérieur Commun (TEC) et le Tarif Préférentiel Généralisé (TPG), en vue de préserver la cohésion interne permettant de maintenir et améliorer le processus d'intégration régional en Afrique Centrale.

La Conférence a exprimé toute sa solidarité à la République du Tchad, au vu de la décision des Etats-Unis d'interdire l'entrée dans leur territoire aux ressortissants de ce pays frère. Elle appelle au dialogue en vue de la levée de cette mesure par le gouvernement américain.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leurs plus vives félicitations aux nouveaux responsables des structures communautaires, en particulier le Professeur **Daniel ONA ONDO** et Madame **FATIMA HARAM ACYL**, pour leur brillante nomination respectivement aux fonctions de Président et de Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC.

Ils ont exprimé leurs sincères remerciements à leur Frère, Son Excellence **IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, au Gouvernement et au Peuple Tchadiens, pour leur accueil hautement chaleureux et fraternel et pour les délicates attentions dont chacun d'eux a été l'objet au pays de Toumaï.

Les travaux de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale./-

Fait à N'DJAMENA, le 31 Octobre 2017

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,
Le Président en exercice,

IDRISS DEBY ITNO

CENTRAL AFRICAN ECONOMIC AND MONETARY COMMUNITY (CEMAC)

EXTRAORDINARY SUMMIT OF THE CONFERENCE OF HEADS OF STATE AND GOVERNMENT OF CEMAC

FINAL COMMUNIQUE

N'DJAMENA, 31 OCTOBER 2017

An Extraordinary Session of the Conference of Heads of State and Government of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) was held on 31 October 2017 in N'Djamena, Republic of Chad, under the chairmanship of H.E. Idriss DEBY ITNO, President of the Republic of Chad and current Chairman of the said Conference.
The Conference was attended by:

- ✓ **H.E. Paul BIYA,** President of the Republic of Cameroon;
- ✓ **H.E. OBIANG NGUEMA MBASOGO,** President of the Republic of Equatorial Guinea;
- ✓ **H.E. Faustin Archange TOUADERA,** President of the Central African Republic;
- ✓ **H.E. Clément MOUAMBA,** Prime Minister, representing the President of the Republic of Congo;
- ✓ **H.E. Emmanuel ISSOZE NGONDET,** Prime Minister, representing the President of the Gabonese Republic.

H.E. Ahmad ALLAM-MI, Secretary-General of the Economic Community of Central African States (ECCAS) and Mr François LOUNCENY FALL, Special Representative of the Secretary-General of the United Nations and Head of the United Nations Observer Group in Central Africa (UNOCA) took part in the Conference as observers.

Mr Pierre MOUSSA, Chairman of the CEMAC Commission, reported on agendaitems.
Members of the Council of Ministers of the Union of Central African States (UEAC) and the Central African Monetary Union (UMAC)as well as the following personalities also took part in the Conference:

- ✓ The Vice-Chairperson of the CEMAC Commission;
- ✓ The Governor of the Bank of Central African States (BEAC);
- ✓ The Representative of the President of the CEMAC Parliament;
- ✓ The First President of the CEMAC Court of Justice;
- ✓ The President of the Central African States Development Bank (BDEAC).

CEMAC Commission members also took part in the Conference.

This Extraordinary Session of the Conference was preceded by anExtraordinary Session of the Council of Ministers of the Union of Central African States (UEAC) and an Extraordinary Session of the Ministerial Committee of the Central African Monetary Union (UMAC) held in N'Djamenaon 29 and 30 October 2017 respectively.
The solemn ceremonial opening of the Conference included a word of welcome by the Mayor of N'Djamena, an address by the Chairman of the CEMAC Commission and an opening speech by **H.E. Idriss DEBY ITNO**, President of the Republic of Chad and current Chairman of CEMAC.

During this opening ceremony, seven personalities of CEMAC, six of them out-going CEMAC Commission members, were decorated. These personalities were promoted and appointed to various levels of the Dignity and Grades of CEMAC Orders.

REGARDING the consideration of agenda items, the Conferenceacknowledgedthe decision taken by Members States to fully open up their borders in keeping with Additional Act No. 01/13/CEMAC-070 UCCE-

SE of 25 June 2013 relating to the abolition of visas for allCEMAC citizens circulating within the community space. It hailed the significantprogress made regarding free movement within the CEMAC zone.

To support the implementation of this measure, it decided to authorize BDEAC to deduct CFAF 1.7 billion from the Community Development Fund (FODEC) to pay the outstanding balance owed INTERPOOL for securing CEMAC borders. It also instructed the CEMAC Commission to take measures to set up border security posts in order to reserve the exclusive right of free movement of Community nationals. In addition, the Conference urged Member States that have not yet produced their CEMAC passport to do so as soon as possible.
ADDRESSING the issue of Community financingand considering the amount the Community Integration Tax (TCI) accrued arrears owed by Member States, the Conference decided to cancel 90% of the stock of arrears and start afresh. It called on Member States to pay the differential of these arrears before the end of the year.

Lastly, the Conference urged Member States to unconditionally re-establish and fully apply the TCI proceeds calculation and collection mechanism.

REGARDING the swearing-in of new CEMAC Commission members, the Conference set the date of the ceremony for 2 November 2017.

CONTINUING its deliberations with the review of common policies, the Conference adopted Central Africa's 2035 Energy Policy. The policy which covers the ECCAS zone seeks to provide the sub-region with reliable and efficient energy infrastructure capable of enhancing its physical integration.
Concerning transport, the Conference adopted the Central Africa 2035 Community Policy on Transport which aims to "ensure the fluidity of trade in goods and the mobility of persons between the countries of the Central African sub-region through a transport policy comprising all the modes and components of the transport system for the sustainable economic and social development of the region". In that regard, the Conference decided to establish an ad hoc Committee of Ministers in charge of transport to examine the terms and conditions for providing support to the sub-region's national air carriers.

Concerning monetary, banking and financial issues, the Conference followed with keen interest the statement of the Governor of BEAC focusing particularly on the nature of the measures implemented by the Issuing Entity to address the unfavourable economic situation. It expressed satisfaction with the progressive improvement of the situation of foreign reserves and encouraged the stakeholders to continue their efforts.

It recommended that States and banks should do everything to strengthen the resilience of economies by ensuring greater diversification, encouraging access to banking services, promoting credits to the economy and repatriating export revenue.

Lastly, it called on States to continue negotiations with the IMF for programmes that are coherent and compatible with the guidelines of the CEMAC Economic and Financial Reforms Programme (PREF-CEMAC).

Concerning individual measures, the Conference appointed senior officials into community structures.

The under-mentioned persons were thus appointed to the following positions:

ORGANS/SPECIALIZED INSTITUTIONS/IMPLEMENTING AGENCIES	FULL NAME	FUNCTION	NATIONALITY
CEMAC Commission	Pr Daniel ONA ONDO	Chairperson	Gabon
	Mrs FATIMA HARAM ACYL	Vice-Chairperson	Chad
	Mr Shey Jones YEMBE	Commissioner	Cameroon
	Mr Clément BELIBANGA	Commissioner	CAR
	Mr Michel NIAMA	Commissioner	Congo
	Mr José Antonio EDJANG NTUTUMU OVOMO	Commissioner	Equatorial Guinea
Development Bank of Central African States (BDEAC)	Mr Marcel ONDELE	Vice-President	Congo
Central African Financial Market Supervision Commission (COSUMAF)	Mr NAGOUM YAMASSOUM	Chairperson	Chad
Central African Anti-Money Laundering Task Force (GABAC)	Mr Gervais MBATA	Permanent Secretary	CAR
Economic Commission for Livestock, Meat, and Fishery Resources(CEBEVIRHA)	Mr Pedro-Bayeme BAYEME AYINGONO	Executive Secretary	Equatorial Guinea
	Mr Bernard BOUTSIKANGAVET	Assistant Executive Secretary	Gabon
Organization for Coordination in the Fight Against Endemic Diseases in Central Africa (OCEAC)	Dr Manuel NSO OBIANG ADA	Executive Secretary	Equatorial Guinea
Multi-Sector Sub-Regional Institute of Applied Technology, Project Planning and Evaluation (ISTA)	Mrs MAHADIE OUTMAM ISSA	Director General	Chad
	Mr Evariste EBANE	Deputy Director General	Cameroon
CEMAC School of Hotel Management and Tourism (EHT-CEMAC)	Mr Alphonse MBANGA IBATA	Director General	Congo
Inter-State Customs School (EIED)	Mr Pelayo NDONG OWONO ABANG	Director General	Equatorial Guinea
Central African Regional Pole for Agricultural Systems Development (PRASAC)	Mr Grégoire BANI	Director General	Congo
Sub-Regional Institute of Statistics and Applied Economics (ISSEA)	Mr Francial Giscard Baudin LIBENGUE DOBELE-KPOKA	Director General	CAR
Institute of Economy and Finance (IEF- Regional Pole)	Dr Thiery Mamadou ASNGAR	Director General	Chad
Aviation Safety Oversight Agency in Central Africa (ASSA-AC)	Mr François Kiapo	Director General	CAR
Central Africa Inter-State Pesticides Committee (CPAC)	Mr Auguste ITOUA	Permanent Director General	Congo
Central African Police Chiefs' Committee (CAPCCO)	Police Colonel Michel KOUA (**)	Permanent Secretary	Congo

On other matters, the Conference examined the conditions for stimulating the consumption of Community products within the CEMAC area. It instructed the CEMAC Commission to draw up a list of products available in the area.

After reviewing the issue of reconciling regional and national stock markets, the Conference decided to establish the seat of the Regional Financial Market Regulator in Libreville and that of the Regional Stock Exchange in Douala. It designated the Bank of Central African States (BEAC) as the central depository.

The Conference recommended utmost caution to States regarding the implementation of CEMAC's common trade policy instruments, namely the Common External Tariff (CET) and the Generalized Preferential Tariff (GPT) in order to preserve internal cohesion and maintain and improve regional integration in Central Africa.

The Conference expressed solidarity with the Republic of Chad regarding the decision of the United States to ban citizens of this brotherly country from entering its territory. It called for dialogue to enable the American Government to lift the ban.

At the end of deliberations, the Heads of State and Government heartily congratulated the officials newly appointed into Community structures, particularly **Professor Daniel ONA ONDO** and **Mrs FATIMA HARAM ACYL**, for their brilliant appointment as Chairperson and Vice-Chairperson of the CEMAC Commission,respectively.

They expressed sincere gratitude to their brother, **H.E. Idriss DEBY ITNO**, President of the Republic of Chad and the Government and people of Chad, for their very warm and fraternal welcome and for the optimal care each of them received in the Toumaï country.

The extraordinary session of the CEMAC Conference of Heads of State was held in an atmosphere of calm, mutual understanding and friendliness.

Done at N'Djamena, on 31 October 2017
For the Conference of Heads of State,

IDRISS DEBY ITNO
Current Chairman

Les audiences du Chef de l'Etat

Paul BIYA - Antonio Guterres
Retrouvailles au Palais de l'Unité

Après leur première rencontre à New York, le 22 septembre 2017, en marge de la 72ème Assemblée Générale des Nations Unies, le Président de la République, Paul BIYA, et le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, se sont à nouveau retrouvés le 27 octobre dernier, cette fois au Palais de l'Unité. De retour, en effet, d'un voyage en République Centrafricaine, le Secrétaire Général de l'ONU a fait escale à Yaoundé où il s'est entretenu avec le Chef de l'Etat dans la soirée de ce 27 octobre.

Rien n'a filtré de leurs entretiens mais on peut penser que les deux hautes personnalités ont prolongé leurs échanges de New York sur les questions de sécurité, notamment la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, la gestion des réfugiés ainsi que sur divers autres sujets d'intérêt commun.

Le Secrétaire Général de l'ONU a certainement évoqué avec le Chef de l'Etat sa mission de quatre jours en RCA, pays voisin dont la situation sociopolitique est à l'origine d'un afflux réfugiés au Cameroun et crée l'insécurité dans certaines parties de notre pays, notamment dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Sous la haute impulsion du Président Paul BIYA, le Cameroun participe de manière déterminante à la stabilisation de la RCA. Les contingents de soldats camerounais se succèdent dans ce pays dans le cadre de la MINUSCA.

La convergence de vues qui s'est dégagée des entretiens de New York entre le Chef de l'Etat et le Secrétaire Général de l'ONU a certainement prévalu sur tous les sujets abordés lors de cette rencontre au Palais de l'Unité.

The Head of State Meets UN Secretary General at Unity Palace

After their first meeting in New York, on 22 September 2017, on the sidelines of the 72nd General Assembly of the United Nations, the President of the Republic, Paul BIYA, and the UN Secretary General, Antonio Guterres, met again 27 October; this time at the Unity Palace.

Back from a trip to the Central African Republic, the UN Secretary General made a stopover in Yaounde where he met with the Head of State on the evening of 27 October.

Nothing filtered out of this meeting, but it can be assumed that the two high-ranking officials extended their talks in New York on security issues, including the fight against the Boko Haram terrorist group, the management of refugees and other subject of common interest.

The UN Secretary-General certainly discussed with the Head of State about his four-day mission in CAR, a neighbouring country whose socio-political situation is at the origin of an influx of refugees into Cameroon and creates insecurity in some areas; particularly in the East and Adamawa regions. Under the impetus of President Paul BIYA, Cameroon is playing a decisive role in the stabilisation of the CAR. Troops of Cameroonian soldiers succeed in this country under the MINUSCA.

The convergence of views that emerged from the New York talks between the Head of State and the UN Secretary General prevailed over all the topics discussed during the meeting at the Unity Palace.

Les entretiens entre le Chef de l'Etat et le Secrétaire Général de l'ONU étaient élargis aux membres des délégations camerounaise et onusienne.

Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, exprimant sa gratitude au Chef de l'Etat pour son précieux et magnifique cadeau.

Le Doyen et le Vice-doyen du corps diplomatique s'en vont

Ils ont été reçus le même jour au Palais de l'Unité, le 27 octobre 2017, mais séparément. Comme un heureux hasard, ils avaient quelque chose en commun. L'un était Doyen et l'autre Vice-doyen du corps diplomatique. Il s'agit du Nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, Mgr Piero Pioppo, et de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Cameroun, Nikolay Ratsiborinskiy, tous deux arrivés en fin de séjour.

C'est Mgr Piero Pioppo qui a fait en premier ses adieux au Président de la République. S'exprimant devant la presse, le diplomate du Saint-Siège a loué l'excellence de la coopération bilatérale et dresser un bilan élogieux de ses huit années environ de mission à Yaoundé malgré quelques souvenirs douloureux. Parmi les acquis de la coopération, figure en bonne place l'Accord-cadre relatif au statut juridique de l'Eglise Catholique au Cameroun signé le 13 janvier 2014 entre le Saint-Siège et la République du Cameroun. Durant le séjour de Mgr Pioppo au Cameroun, le Président de la République, Paul BIYA, a effectué trois visites officielles au Vatican.

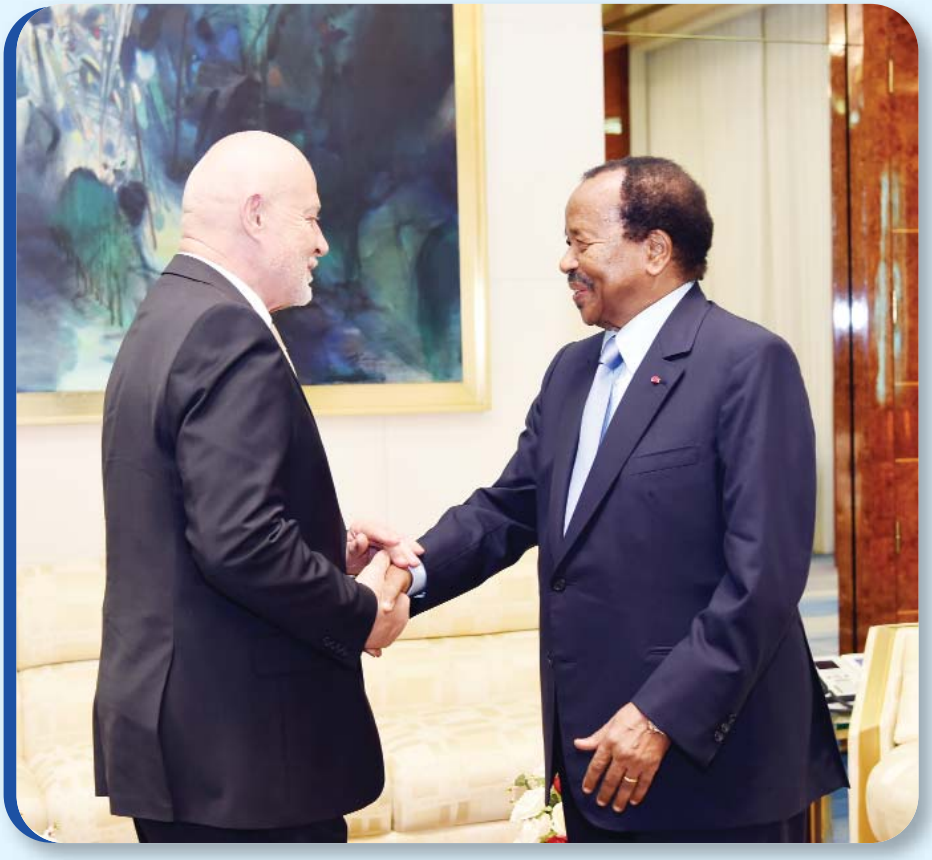

L'Ambassadeur de la Fédération de Russie, succédant au Doyen du corps diplomatique, n'a pas également manqué de mots pour exprimer sa satisfaction au terme de son séjour de six années et sept mois au Cameroun. Les relations entre Yaoundé et Moscou se sont considérablement renforcées. La Russie participe activement au développement du Cameroun et apporte son appui dans la lutte contre la secte terroriste Boko Haram et la gestion des réfugiés. M. Ratsiborinskiy a indiqué que son séjour à Yaoundé s'achève au moment où s'annonce une visite du Chef de l'Etat en Russie.

En souvenir de leurs séjours respectifs au Cameroun, le Président de la République a offert au Nonce Apostolique et l'Ambassadeur de Russie de magnifiques cadeaux.

Cameroon-USA: End of Mission for Ambassador Michael Stephen Hoza

On 6 September 2017, Michael Stephen Hoza, Ambassador of the United States of America to Cameroon, was received by the Head of State for the last time as an accredited diplomat in Yaounde. The American Ambassador was at the State House to bid farewell to the Head of State after three years in Cameroon.

It was an opportunity to make a broad overview of the multifaceted cooperation so happily maintained by Cameroon and the United States. In terms of security, both countries are satisfied with the support of the 300 US marines alongside the national defence and security forces in the fight against Boko Haram. Cameroon also receives logistical support in the fight against this terrorist sect. Bilateral cooperation also covers several other aspects.

In economic terms, US commercial investment is estimated at more than US$ 2 billion over the last three years. The arrival of more US companies in Cameroon, particularly in the aviation and railway sectors, has created many jobs.

The United States has also contributed, among other things, to the creation of an emergency operations and capacity building centre for the prevention, detection and response to the threats of emerging diseases. The Government of Cameroon has also benefited from US assistance in the fight against malaria and HIV/AIDS, including the scaling up of antiretroviral therapy. Significant support from the United States Government has been recorded in the area of health, culture, environment, etc.

Ambassador Hoza left Cameroon confident that a bright future awaits our country. Its young and dynamic human capital, economic and cultural potential, leadership in Central Africa, are favourable factors for growth, he noted. Thus, the United States will remain a privileged partner for the promotion of peace and prosperity in Cameroon.

Final exchange of gifts and wave of farewell.

Les adieux à deux diplomates en fin de séjour

Samuela Isopi, Ambassadrice de la République Italienne

Madame Samuela Isopi a fait ses adieux au Président de la République, S.E. Paul BIYA, au cours de l'audience qu'il lui a accordée, le 23 août 2017. Le moins que l'on puisse dire, c'est que durant les trois années de séjour de Mme Samuela Isopi à Yaoundé, les relations entre le Cameroun et l'Italie se sont considérablement renforcées. Pour la première fois, en effet, on a assisté à des échanges de visite de haut niveau entre les deux Etats depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1962.

A l'invitation du Président Paul BIYA, le Président Sergio MATTARELLA a effectué une visite d'Etat de quatre jours au mois de mars 2016 au Cameroun. Un an plus tard, du 20 au 22 mars 2017, à l'invitation de son homologue italien, le Président de la République, accompagné de la Première Dame, Madame Chantal BIYA, effectuait à son tour une visite d'Etat en Italie. Cette visite, tout aussi historique, a permis de donner « *une vigoureuse impulsion* » à la coopération bilatérale.

Le Chef de l'Etat et l'Ambassadrice Isopi ont reparlé de ces moments importants de la coopération. Ils ont également passé en revue l'ensemble de cette coopération au sein de laquelle la société civile italienne joue un rôle important.

L'Ambassadrice Samuel Isopi, actualité oblige, n'a pas manqué l'occasion de confirmer au Président de la République l'engagement sans faille des entreprises italiennes retenues dans la construction des infrastructures de la CAN 2019.

Pour terminer, Mme Isopi a loué le dynamisme du peuple camerounais qui continuera de bénéficier du soutien de l'Italie.

Mme Samuela Isopi a contribué à hisser les relations entre le Cameroun et l'Italie au plus haut niveau.

René Cremonese, Haut-commissaire du Canada

Le Haut-commissaire du Canada au Cameroun, René Cremonese, arrivé en fin de séjour, a aussi fait ses adieux au Chef de l'Etat, le 23 août. Durant les trois ans passés au Cameroun, René Cremonese a œuvré au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre Yaoundé et Ottawa. Les derniers développements de cette coopération et ses perspectives ont été passés en revue au cours de cette audience d'adieu.

S'exprimant devant la presse, le Haut-commissaire sortant a réitéré l'appui du Canada dans la lutte contre la secte terroriste Boko Haram. Le Canada apporte au Cameroun son soutien dans la gestion des réfugiés et des populations déplacées dans la région de l'Extrême-Nord. Ce pays intervient également dans la collecte du renseignement, la formation et l'équipement des forces de défense et de sécurité camerounaises.

Le Chef de l'Etat et le Haut-commissaire du Canada ont également évoqué la possibilité d'améliorer les relations économiques afin d'attirer plus d'investisseurs canadiens au Cameroun.

La CAN 2019 pour laquelle les entreprises canadiennes sont adjudicataires des contrats de réhabilitation des infrastructures, notamment dans la ville de Douala, a aussi fait partie des échanges entre le Président de la République et son hôte. Celui-ci a rassuré le Chef de l'Etat de l'engagement de ces entreprises à réussir leur mission.

Pour terminer, le Haut-commissaire du Canada a exprimé la disponibilité de son pays à partager avec le Cameroun son expérience d'un Etat bilingue et multiculturel.

Yaoundé-Ottawa : une richesse commune à partager.

Pour que la coopération bilatérale porte davantage de fruits.

Electricity Generation

Cameroon's Plan Attracts Norwegian and Chinese Investors

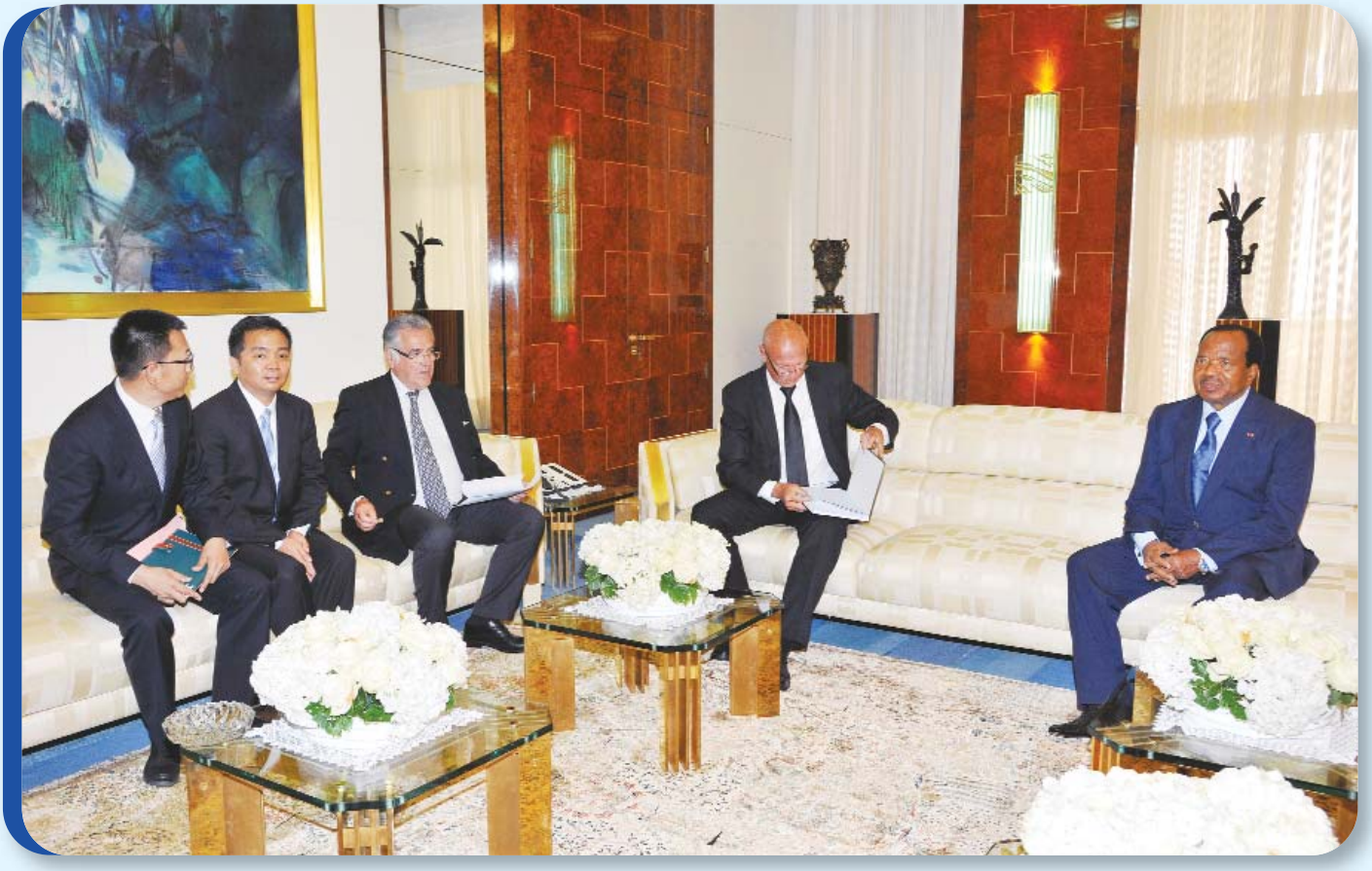

Sustainable energy production is unarguably the pillar and guarantee for Cameroon's long march towards an emerging economy by 2035. This key policy, championed by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, has ceaselessly attracted largescale investments from international partners.

The gates of the Unity Palace were once again opened to reputable investors on 11 August 2017. H.E. Paul BIYA held a joint meeting with Mr. Finn Johnsen, President of Green Energy Norway (Grenor SA), and Mr. Song Dong Sheng, President of Power China International.

After the 90-minute audience, the representatives of these energy generation giants unveiled their interest to join forces with the Government in the realisation of energy-related projects in Cameroon.

Mr. Finn Johnsen lauded President Paul BIYA's vision to upgrade Cameroon's energy production capacity. He hinted that Grenor SA has a plan, which will create thousands of jobs "based on access to electricity". It was revealed that Grenor SA will devote its expertise in three projects. These include: a 150 MW Thermal Plant in Douala; the construction of a Hydroelectric Plant in collaboration with Power China International; and a 1,000 MW Gas-fired Plant in partnership with ENEO and the Government of Cameroon.

On his part, Mr. Song Dong Sheng of Power China International said he briefed the Head of State on their input towards the completion of the Memve'ele Hydroelectric Dam project. He emphasised that the Chinese Group will continue its cooperation with the Government of Cameroon; to accomplish the 2035 industrialisation plan.

Célébration des victoires du Renouveau Sportif

Médaillés de diverses compétitions organisées à travers le monde au cours de l'année 2017, les athlètes qui ont remporté 192 distinctions pour le Cameroun ont aussi mérité de la patrie à travers une réception offerte par le Couple Présidentiel au Palais de l'Unité le 10 août 2017. Occasion pour le Chef de l'Etat, dans son discours de circonstance, de se projeter sur l'avenir avec beaucoup d'optimisme en évoquant la CAN 2019 que la Cameroun va accueillir. « *Et le Cameroun sera prêt le jour dit, j'en prends l'engagement* », a déclaré le Président Paul BIYA.

Discours du Président de la République, S.E. Paul BIYA

Chers Athlètes,
Chers amis Sportifs,

Chantal et Moi-même vous souhaitons une chaleureuse bienvenue au Palais de l'Unité.

Nous sommes ici rassemblés pour célébrer vos brillants exploits à travers pistes, stades, tatamis et rings.

On vous a vu aux Championnats africains ; on vous a vu aux Championnats mondiaux et aux Jeux Islamiques.

Il y a quelques jours encore, vous étiez aux 8èmes Jeux de la Francophonie sur les berges de l'Ebrié en Côte d'Ivoire.

Quelle belle moisson que celle que vous ramenez : 192 médailles engrangées ;

• 88 en bronze - 64 en argent, et 60 en or.

Ainsi donc, 60 fois vous avez fait résonner à travers l'Afrique et le Monde, l'hymne national du Berceau de nos Ancêtres.

Le Cameroun tout entier salue vos exploits.

Chers Athlètes,
Chers Compatriotes Camerounais,

Avec ces 192 médailles, vous venez de battre, chez nous un record jamais égalé au cours des dix dernières années.

Votre combativité, votre engagement, votre endurance à maints égards héroïque, votre patriotisme auront été exemplaires.

Quel beau modèle en effet, vous venez de donner à la jeunesse tout entière de votre pays le Cameroun !

Vos victoires sont d'abord des victoires sur vous-même.

J'imagine en effet, la somme de sacrifices qu'il vous a fallu consentir pour vous préparer physiquement, mentalement ; j'imagine toutes les privations, tous les interdits que vous vous êtes librement imposés.

Ces sacrifices, et la présente célébration l'atteste, ces sacrifices dis-je, n'auront pas été vains. En ce beau jour, ils vous inondent d'une joie ineffable, inoubliable, comme ils inondent tout le peuple camerounais d'une légitime fierté.

Mais vos victoires sont aussi, bien entendu, des victoires sur vos adversaires, des victoires sportives, dont le trophée ultime n'est autre que l'édification d'une plus grande fraternité entre les hommes et les peuples.

Vous êtes en effet les bâtisseurs du Temple virtuel d'un monde plus fraternel, celui-là même dont l'Humanité, en ce début de millénaire, a le plus grand besoin.

Oui, notre monde a grand besoin de Fraternité. Même notre beau pays le Cameroun a soif de Fraternité.

Je vous engage alors, Chers amis Sportifs, à me prêter votre appui robuste, votre appui musclé, pour consolider la Fraternité entre nous Camerounais et au-delà, entre le Cameroun et le Monde. A ce titre, Chers Athlètes, Chers Sportifs, vous êtes bien nos Ambassadeurs à travers le Monde.

Chers Athlètes camerounais,

Nous sommes fiers de vous. Le Cameroun des villes et campagnes toujours vibre au rythme de vos exploits.

Allez de l'avant.

D'autres aventures sportives se profilent à l'horizon, d'autres conquêtes sportives vous attendent ; la CAN 2019, c'est déjà demain ; vous avez rendez-vous avec l'Afrique sportive ici même au Cameroun. Et le Cameroun sera prêt le jour dit, j'en prends l'engagement.

Chers Sportifs, chers Athlètes, vous êtes le symbole vivant du Cameroun que nous aimons, du Cameroun que nous voulons c'est-à-dire, du Cameroun qui gagne.

Avant de terminer, je voudrais exprimer mes félicitations et mes remerciements à tout le personnel d'encadrement sans lequel nous n'aurions pas eu les résultats que nous avons aujourd'hui.

En vous présentant une nouvelle fois nos chaleureuses félicitations, je tiens à vous redire, au moment de clore mon propos, que le Cameroun tout entier est fier de son mouvement sportif. Le Cameroun est fier de vous. Le Cameroun vous aime.

Vive le mouvement sportif camerounais,

Vive le Cameroun.

Celebrating the New Deal's Victories in Sports

Cameroonian Athletes won an impressive totality of 192 medals in 2017 in different disciplines across the globe. These inspiring performances were honoured by the State on 10 August 2017 with a special reception offered by the Presidential Couple at the Unity Palace. The event equally served as a platform to galvanise the public on the organisation of the AFCON 2019. Goodbye to polemics. President Paul BIYA made it crystal clear. "…*Cameroon will be ready on the D-day. You have my word*," he emphasised.

Speech by the President of the Republic, H. E. Paul BIYA

Dear athletes,
Dear sports friends,

Chantal and I wish you a warm welcome to Unity Palace.

We are gathered here to celebrate your brilliant exploits at athletics tracks, stadiums, tatamis and rings.

You were seen at the African Championships; you were seen at the World Championships and at the Islamic Games.

Just a few days ago, you were at the 8th Francophonie Games on

the banks of River Ebrié in Côte d'Ivoire.

What a bountiful harvest you bring home: 192 medals won:
- 88 bronze, 64 silver and 60 gold.

Accordingly, thanks to you, the national anthem of the Cradle of our Fathers sounded 60 times in Africa and worldwide.

Cameroon as a whole hails your exploits.

Dear athletes,
My dear compatriots,

With 192 medals won, you have just set a national record, unparalleled over the past ten years.

Your fighting spirit, your commitment, your clearly heroic endurance and your patriotism were exemplary.

What a beautiful model you have indeed been to all the youths of your country, Cameroon!

Your victories are, first and foremost, victories over yourselves.

Indeed, I can imagine all the sacrifices you had to make to prepare physically and mentally; I can imagine all the hardships and all the restrictions you readily imposed on yourselves. Such sacrifices and this ceremony are testimony thereto. Such sacrifices, I say, were not in vain. On this beautiful day, they fill you with ineffable and unforgettable joy, as they fill the hearts of the entire Cameroonian people with legitimate pride.

Your victories are, of course, also victories over your opponents, sports victories whose ultimate trophy is nothing other than the building of greater fraternity between men and peoples.

Indeed, you are the builders of the Virtual Temple of a more fraternal world, one which Mankind so badly needs at the dawn of a new millennium.

Indeed, our world is in great need of Fraternity. Even our beautiful country, Cameroon, hungers for Fraternity.

I therefore urge you, Dear Sports Friends, to lend me your robust support, your strong support, to consolidate Fraternity among us Cameroonians and, beyond, between Cameroon and the world. As such, Dear Athletes, Dear Sports people, you are our ambassadors worldwide.

Dear Cameroonian Athletes,

We are proud of you. The cities and villages of Cameroon are still vibrating to the rhythm of your exploits. Keep it up.

Other sporting adventures lie ahead, other sporting conquests await you. AFCON 2019 is around the corner; you have a date with Africa's sports community right here in Cameroon. And Cameroon will be ready on the D-day. You have my word.

Dear sports people, dear athletes, you are the living symbol of the Cameroon that we love, the Cameroon that we yearn for, that is, a winning Cameroon.

Before I end, I would like to thank and encourage the officials and technical staff without whom we would not have had the results we are celebrating today.

While renewing our heartfelt congratulations to you, I wish to say once again as I conclude, that Cameroon as a whole is proud of its sports movement. Cameroon is proud of you. Cameroon loves you.

Long live Cameroon's sports movement,
Long live Cameroon.

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Le Président de la République a signé entre août et octobre 2017 259 textes dont 48 décrets et 15 arrêtés au mois d'août, 34 décrets et 65 arrêtés au mois de septembre et 41 décrets et 56 arrêtés au mois d'octobre, auxquels s'ajoutent exceptionnellement 05 décrets et 02 arrêtés portant nomination des responsables dans les services centraux et extérieurs du Ministère des Relations Extérieures signés le 7 novembre dernier. Quelques uns de ces textes sont retenus dans trois des quatre principaux de la politique des Grandes Réalisations.

Novembre 2017

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2017/540 du 07 novembre 2017 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures.

Décret N°2017/541 du 07 novembre 2017 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures.

Décret N°2017/542 du 07 novembre 20107 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures.

Décret N°2017/543 du 07 novembre 2017 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures.

Décret N°2017/544 du 07 novembre 2017 portant nomination de responsables dans les services extérieurs du Ministère des Relations Extérieures.

Arrêté N°0716 du 07 novembre 2017 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures.

Arrêté N°0717 du 07 novembre 2017 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures.

Octobre 2017

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2017/495 du 02 octobre 2017 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume à l'adjudant Rudolf Wultof Ngam et au soldat de 1ère classe Abakar Mahmat, morts en service commandé à la Force Multinationale Mixte.

Décret N°2017/496 du 06 octobre 2017 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Essiane Essiane Cyrille Rodrigue, au titre de l'Armée de terre.

Décret N°2017/497 du 06 octobre 2017 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Nkotto Flore Larissa, au titre de l'Armée de terre.

Décret N°2017/498 du 06 octobre 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la BMCE Bank International PLc une Convention de crédit d'un montant de 61 millions d'euros, soit 40,016 milliards de FCFA, pour le financement de la réhabilitation du Stade de Roumde-Adja, la construction de son stade annexe ainsi qu'un hôtel quatre étoiles à Garoua.

Décret N°2017/499 du 24 octobre 2017 portant nomination de responsables dans les services extérieurs du Ministère de la Communication.

Décret N°2017/500 du 24 octobre 2017 portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun à titre posthume au Commandant de Brigade Ayissi Tsanga Marc.

Décret N°2017/501 du 24 octobre 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Monsieur Abina et autres.

Décret N°2017/505 du 26 octobre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Assako Jean Magloire (Mle 578 543-T), Commissaire de Police Principal, pour manquement aux consignes, retrait indu et rétention abusive des pièces d'un tiers. Fait commis le 11 octobre 2015, ramené immédiatement au grade de Commissaire de Police, 9ème échelon, indice 945.

Décret N°2017/509 du 27 octobre 2017 portant attribution en concession provisoire, d'une dépendance du domaine national de 2161 ha 15 a 04 ca, sise au lieu-dit « Ndonga et Koungué », arrondissement de Dizangué, département de la Sanaga Maritime.

Décret N°2017/510 du 27 octobre 2017 autorisant la conclusion, par dérogation spéciale, d'un bail emphytéotique de cinquante (50) ans

sur une parcelle du domaine privé de l'Etat, sise à Santchou, au lieu-dit « Sékou », département de la Menoua.

Décret N°2017/516 du 30 octobre 2017 portant attribution en concession provisoire à la Sanaga (AGROPAS SARL), d'une dépendance du domaine national d'une superficie de 521 ha 87 a 68 ca, sise au lieu-dit « Mbwayosso », arrondissement de Nkoteng, département de la Haute-Sanaga, région du Centre.

Décret N°2017/517 du 30 octobre 2017 portant attribution en concession provisoire à la Sanaga (AGROPAS SARL), d'une dépendance du domaine national d'une superficie de 1068 ha 22 a 06 ca, sise au lieu-dit « Mbwayosso », arrondissement de Nkoteng, département de la Haute-Sanaga, région du Centre.

Décret N°2017/518 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Ambebe Titus Fondo dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/519 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Tchounga Anatole dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon (indice 785).

Décret N°2017/520 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Ngameni Joseph Pasky dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/521 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Tindo Gilbert dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours Stagiaire (indice 665).

Décret N°2017/522 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Azo'o Ela Michelson dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/523 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Kalbe Yamo Théophile dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours Stagiaire (indice 665).

Décret N°2017/524 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Onana Vincent Laurent dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/525 du 30 octobre 2017 portant intégration de Madame Nga Nkouma Tsanga Rosalie Christiane dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon (indice 785).

Décret N°2017/526 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Mambou Ngueyep Luc Leroy dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/527 du 30 octobre 2017 portant intégration de Madame Henriette Zangue Adjia, épouse Nguima Mawoung dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/528 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Nkengfack Hilaire dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon (indice 715).

Décret N°2017/529 du 30 octobre 2017 portant intégration de Monsieur Kaptchouang Tchejip Célestin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours Stagiaire (indice 665).

Décret N°2017/530 du 30 octobre 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Temgoua Emile dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 6ème échelon (indice 1115).

Décret N°2017/531 du 30 octobre 2017 portant intégration et promotion de Madame Florence Ufi Chinje, épouse Melo dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Professeur d'Université de classe exceptionnelle (indice 1350).

Décret N°2017/532 du 30 octobre 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Ayina Ohandja dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Professeur d'Université de classe exceptionnelle (indice 1350).

Décret N°2017/533 du 30 octobre 2017 portant intégration et promotion de Madame Amabiamina W'amayina Alda Flora dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 4ème échelon (indice 1005).

Décret N°2017/534 du 30 octobre 2017 portant intégration et promotion de Monsieur Tene Mathieu dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 2ème classe 5ème échelon classe exceptionnelle (indice 1050).

Décret N°2017/535 du 30 octobre 2017 portant intégration et promotion de Madame Mouthieu Monique Aimée épouse Njandeu dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle (indice 1300).

Arrêté N°0659/CAB/PR du 09 octobre 2017 plaçant Monsieur Polycarp Ngufor Forkum (Mle 570 026-H) Commissaire de Police, en position de disponibilité pour une période de deux ans éventuellement renouvelable trois fois.

Arrêté N°0660/CAB/PR du 09 octobre 2017 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Biblios (Mle 596 002-S), Inspecteur de Police de 1er grade pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, fait commis le 03 octobre 2016, ramené immédiatement au 2ème échelon, indice 305 du même grade.

Arrêté N°0661/CAB/PR du 09 octobre 2017 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Assali Eric (Mle 587 080-M), Inspecteur de Police de 1er grade pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, fait commis le 24 février 2016, ramené immédiatement au 3ème échelon, indice 325 du même grade.

Arrêté N°0662/CAB/PR du 09 octobre 2017 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Mbanda Elie(Mle 582 365-Y),, Inspecteur de Police de 1er grade pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, fait commis le 24 février 2016, ramené immédiatement au 3ème échelon, indice 325 du même grade.

Arrêté N°0663/CAB/PR du 09 octobre 2017 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Lele Ouafo Eric Casimir (Mle 596 260-A), Inspecteur de Police de 1er grade pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, fait commis le 03 août 2016, ramené immédiatement au 2ème échelon, indice 305 du même grade.

Arrêté N°0675/CAB/PR du 10 octobre 2017 portant révocation de Monsieur Deffo Takou Peres (Mle 700 902-T), Gardien de la Paix de 2ème grade pour abandon de poste fait constaté le 5 septembre 2016.

Arrêté N°0677/CAB/PR du 23 octobre 2017 portant nomination de deux cent cinquante-quatre (254) élèves Inspecteurs de Police en 2ème année.

Arrêté N°0678/CAB/PR du 23 octobre 2017 portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de deux cent soixante-dix-neuf (279) anciens élèves Inspecteurs de Police.

Arrêté N°0679/CAB/PR du 23 octobre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndjambou Ndjambou Guy, Inspecteur de Police de 1er grade pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 23 décembre 2015, ramené au 1er échelon, indice 285. Ne peut avancer avant 5 ans.

Arrêté N°0704/CAB/PR du 25 octobre 2017 relevant un responsable de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale de ses fonctions. Monsieur Nyala Nke Luc Sylvain, Commissaire de Police.

Arrêté N°0713/CAB/PR du 30 octobre 2017 portant reconstitution de carrière administrative de Madame Mbole Marie Hortense (Mle 595 294-T), Gardien de la Paix de 1er grade.

Arrêté N°0714/CAB/PR du 30 octobre 2017 portant révocation de Monsieur Elemva Bekono Yannick Arsel (Mle 766 048-G), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste; fait constaté le 08 août 2016.

Septembre 2017

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2017/462 du 05 septembre 2017 portant inscription de quarante un (41) Officiers de Police Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Commissaires de Police au titre de l'année 2017.

Décret N°2017/463 du 06 septembre 2017 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade.

Décret N°2017/464 du 06 septembre 2017 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade.

Décret N°2017/472 du 06 septembre 2017 portant promotion à titre exceptionnel de Monsieur Nagassou Gilbert (Mle 503 007-H), Commissaire de Police, au grade de Commissaire de Police Principal.

Décret N°2017/473 du 06 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de vingt cinq (25) Commis-

saires de Police Principaux au grade de Commissaire Divisionnaire au titre de l'année 2017.

Décret N°2017/474 du 06 septembre 2017 portant avancement de grade au choix de vingt cinq (25) Commissaires de Police Principaux au grade de Commissaire Divisionnaire au titre de l'année 2017 et avancement d'échelon de certains Commissaires Divisionnaires.

Décret N°2017/475 du 06 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement au choix de six (06) Commissaires de Police Principaux au titre de l'année 2017.

Décret N°2017/476 du 06 septembre 2017 portant avancement de grade au choix de six (06) Commissaires de Police Principaux au titre de l'année 2017.

Décret N°2017/477 du 07 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bedzigui Jules B (Mle 147 312-C), Commissaire de Police, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police ; fait commis courant février 2016 ; ne peut avancer avant cinq (05) ans).

Décret N°2017/480 du 07 septembre 2017 portant révocation d'un personnel Officier de la gendarmerie nationale. Lieutenant Oyono Afane Pierre Claver. Motif : insuffisance professionnelle, faute grave contre la discipline et faute contre l'honneur.

Décret N°2017/481 du 12 septembre 2017 portant rappel d'un personnel dans les services centraux du Ministère de la Communication. Madame Ewolo Biloa Marie Françoise, Journaliste Principal, attaché au Centre de Communication de l'Ambassade du Cameroun à Bruxelles (Belgique).

Décret N°2017/482 du 12 septembre 2017 portant nomination d'un Inspecteur au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. Madame Chindo, Née Emilia Nanmob Fonkem, Professeur des Lycées d'Enseignement Général.

Décret N°2017/483 du 12 septembre 2017 portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de la Santé Publique. Monsieur Maïna Djoulde Emmanuel.

Décret N°2017/484 du 12 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tsoungui Simi Joseph (Mle 147 227-C), Commissaire de Police Principal, pour négligence ayant entraîné la perte d'un véhicule de service ; fait commis le 04 septembre 2015 ; ramené immédiatement au grade de Commissaire de Police, 9ème échelon, indice 945.

Décret N°2017/485 du 14 septembre 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Standard Chartered Bank de Londres, une Convention de crédit d'un montant de 112 690 355 dollars US, soit environ 62 552 697 francs CFA, pour le financement du projet de réhabilitation et d'extension du Stade de la Réunification à Douala, son annexe, ainsi que les infrastructures connexes, y compris les frais financiers.

Décret N°2017/493 du 25 septembre 2017 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade.

Décret N°2017/494 du 25 septembre 2017 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade.

Arrêté N°0598/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de dix-neuf (19) Officiers de Police de 2ème grade au grade d'Officier de Police Principal au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0599/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant reconstitution de la carrière administrative d'un Officier de Police de 2ème grade, reclassement d'un Officier de Police de 2ème grade, avancement d'échelon de onze Officiers de Police de 2ème grade et avancement de grade au choix de dix-neuf (19) Officiers de Police de 2ème grade au grade, d'un Officier de Police Principal au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0600/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de cent quarante (140) Officiers de Police de 1er grade au grade d'Officier de Police de 2ème grade au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0601/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant avancement d'échelon de cent trente (130) Officiers de Police de 1er grade, avancement de grade au choix de cent quarante (140) Officiers de Police de 1er grade au grade d'Officier de Police de 2ème grade au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0602/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription de mille neuf cent quatre vingt-neuf (1989) Inspecteurs de Police Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Officiers de Police au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0603/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de vingt-deux (22) Inspecteurs de Police de 2ème grade au grade

d'Inspecteur de Police Principal au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0604/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant avancement au choix de vingt-deux (22) Inspecteurs de Police de 2ème grade au grade d'Inspecteurs de Police Principal, reclassement et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police Principaux.

Arrêté N°0605/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quarante-cinq (45) Inspecteurs de Police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0606/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant reclassement et avancement de grade au choix de quarante-cinq (45) Inspecteurs de Police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police de 2èmegrade.

Arrêté **N°0607/CAB/PR du 05 septembre 2017** portant nomination de deux (02) Inspecteurs de Police stagiaires.

Arrêté N°0608/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant titularisation de douze (12) Inspecteurs de Police stagiaires.

Arrêté N°0609/CAB/PR du 05 septembre 2017 rapportant les dispositions de l'arrêté n°0645/CAB/PR du 25 juillet 2016 portant nomination de cent quarante-quatre (144) Inspecteurs de Police stagiaires, en ce qui concerne exclusivement Madame Ngo Bibehe Biem Rose Marie, MM. Ovendo'o Akono Simon, Owoundi Ndel Pierre Calvin et Zanga Stéphane.

Arrêté N°0610/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription de quarante-quatre (44) Gardiens de la Paix Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Inspecteurs de Police au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0611/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de mille soixante-dix-sept (1077) Gardiens de la Paix de 2ème-grade au grade de Gardien de la Paix Principal au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0612/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant reclassement et avancement de grade au choix de mille soixante-dix-sept (1077) Gardiens de la Paix de 2èmegrade au grade de Gardien de la Paix Principal.

Arrêté N°0613/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement au choix de cent soixante-cinq (165) Gardiens de la Paix de 1er grade au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade au titre de l'année 2017.

Arrêté N°0614/CAB/PR du 05 septembre 2017 portant avancement d'échelon de trois (03) Gardiens de la Paix de 1er grade et reclassement de cent soixante-cinq (165) Gardiens de la Paix de 1er grade au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade au titre de l'année 2017. Arrêté **N°0615/CAB/PR du 05 septembre 2017** portant révocation d'office de Monsieur Ngassa Handou Ernest (Mle 571 495-A), Officier de Police Principal pour abandon de poste ; fait constaté le 23 mai 2017.

Arrêté N°0619/CAB/PR du 06 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mezepo Pierre (Mle 506 185-M), Officier de Police Principal pour usage abusif d'une arme de service ayant entraîné le décès d'un tiers ; fait commis dans la nuit du 08 au 09 juillet 2016.

Arrêté N°0620/CAB/PR du 06 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Akono Efa (Mle 539 873-J), Officier de Police Principal pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police ; fait commis le 30 mars 2016 ; ramené immédiate au grade d'Officier de Police de 2ème grade, 6ème échelon, indice 540.

Arrêté N°0621/CAB/PR du 06 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Peha Jean Valdez (Mle 606 395-E), Inspecteur de Police Principal pour refus de rembourser ses dettes ; fait commis courant 2016 ; ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police Principal, 2ème échelon, indice 435.

Arrêté N°0637/CAB/PR du 11 septembre 2017 portant mise en disponibilité de Madame Mobou Tagne Josiane épouse Nzouapet Nana (Mle 699 828-G), Gardien de la Paix de 2ème grade.

Arrêté N°0639/CAB/PR du 11 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Otu Laurent Boniface (Mle 766 842-G), Gardien de la Paix de 1er grade, manquement aux consignes et fautes contre l'honneur, le devoir et la probité ; fait commis dans la nuit du 09 au 10 février 2016 ; ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0640/CAB/PR du 11 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Kamdem Hervé Julio (Mle 702 077-W), Gardien de la Paix de 2ème grade, manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police ; fait commis dans la nuit du 14 au 15 juin 2016 ; ramené immédiatement au

grade de Gardien de la Paix de 1er grade, 3ème échelon, indice 205.

Arrêté N°0641/CAB/PR du 11 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Minko Engoubou Marcel Brise (Mle 606 585-O), Inspecteur de Police de 2ème grade, manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police ; fait commis dans la nuit du 14 au 15 juin 2016 ; ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de 1er grade, 4ème échelon, indice 335.

Arrêté N°0642CAB/PR du 11 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mezoe Pierre (Mle 595 176-J), Inspecteur de Police de 1er grade, manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police ; fait commis dans la nuit du 14 au 15 juin 2016, ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0654CAB/PR du 22 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Enguene Jean Paul (Mle 606 842-V), Inspecteur de Police Principal, manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police ; fait commis les 10 et 11 octobre 2015 ; ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2èmegrade, 4ème échelon, indice 385.

Arrêté N°0655CAB/PR du 22 septembre 2017 portant révocation de Monsieur Babongen Essomo Fabrice Joël (Mle 703 223-D), Inspecteur de Police de 1er grade, abandon de poste ; fait constaté le 08 juillet 2016.

Arrêté N°0656CAB/PR du 22 septembre 2017 portant révocation de Monsieur Kuisseu Ndjinda Yves Martial (Mle 766 286-V), Gardien de la Paix de 1er grade, abandon de poste ; fait constaté le 24 avril 2015.

Arrêté N°0657CAB/PR du 22 septembre 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Essogo Zambo Nestor (Mle 571 463-H), Inspecteur de Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police et absences injustifiées ; fait commis courant 2012 ; ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385.

Arrêté N°0658CAB/PR du 27 septembre 2017 portant révocation d'office de Monsieur Ondoua Akou'ou Bruno (Mle 607 296-F), Inspecteur de Police Principal, abandon de poste ; fait constaté le 17 août 2016.

Août 2017

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2017/414 du 03 août 2017 portant nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun en République de Djibouti, avec résidence à Addis-Abeba (Ethiopie). Monsieur Ndoumbe-Eboule Jacques-Alfred, Ministre Plénipotentiaire.

Décret N°2017/415 du 03 août 2017 portant nomination d'un Haut-Commissaire de la République du Cameroun en République d'Ouganda, avec résidence à Addis-Abeba (Ethiopie). Monsieur Ndoumbe-Eboule Jacques-Alfred, Ministre Plénipotentiaire.

Décret N°2017/416 du 03 août 2017 portant nomination d'un Haut-commissaire de la République du Cameroun en République du Kenya, avec résidence à Addis-Abeba (Ethiopie). Monsieur Ndoumbe-Eboule Jacques-Alfred.

Décret N°2017/417 du 04 août 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Grade de Chevalier : Luo Yanshun et autres.

Décret N°2017/418 du 07 août 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Etoundi Mballa Georges Alain, Chargé de Cours ; deux (02) ans, du 22 juillet 2018 au 22 juillet 2020.

Décret N°2017/424 du 07 août 2017 portant nomination du Directeur du Centre Pasteur du Cameroun. Madame Elisabeth Carniel, Professeur de Médecine.

Décret N°2017/425 du 10 août 2017 ordonnant la publication au Journal Officiel du texte de l'Accord de Crédit n°8658-CM, d'un montant de 325 millions de dollars US, soit environ 202,3 milliards de francs CFA, conclu le 07 juin 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour le financement du Projet de remise à niveau du réseau de transport d'électricité et de réforme du secteur.

Décret N°2017/426 du 10 août 2017 ordonnant la publication au Journal Officiel du texte de l'Accord de Crédit n°5908-CM, d'un montant de 71,8 millions de droit de tirages spéciaux (DTS), correspondant à 100 millions de dollars US, soit environ 59 milliards de francs CFA, conclu le 07 juin 2017 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet de développement de l'élevage (PRODEL).

Décret N°2017/427 du 11 août 2017 portant promotion ou nomination

dans l'Ordre de la Valeur au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2017 à la Présidence de la République.

Décret N°2017/428 du 11 août 2017 portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Camerounais au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2017 à la Présidence de la République.

Décret N°2017/429 du 11 août 2017 portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Agricole au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2017.

Décret N°2017/430 du 11 août 2017 portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Sportif au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2017.

Décret N°2017/431 du 11 août 2017 portant attribution de la Médaille du Mérite de la Force Publique au titre de la Fête Nationale du 20 Mai 2017 à la Présidence de la République, au Sénat, à la Direction Générale de la Recherche Extérieure et dans les Services du Premier Ministre.

Décret N°2017/432 du 11 août 2017 portant promotion ou nomination dans l'Ordre de la Valeur au Sénat.

Décret N°2017/433 du 11 août 2017 portant promotion dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Dignité de Grand Cordon : Monsieur Mbarga Nguele Martin, Délégué Général à la Sûreté Nationale à Yaoundé.

Décret N°2017/434 du 11 août 2017 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières.

Décret N°2017/435 du 11 août 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur à certains personnels de l'Ambassade des USA à Yaoundé.

Décret N°2017/437 du 11 août 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Monsieur Eric Lemoigne, Assistant technique de la Coopération française.

Décret N°2017/438 du 11 août 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Madame Georgia Barbara Jettinger, Conseillère Technique principale de la Coopération Allemande (GIZ).

Décret N°2017/439 du 11 août 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Feu Monseigneur Jean Marie Benoît Bala, Evêque de Bafia.

Décret N°2017/440 du 11 août 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Feu Akam Mac Thomas, Chef traditionnel du village de Kai.

Décret N°2017/441 du 11 août 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Feu Anoh Thaddeus Njokom, Chef traditionnel de Mbengwi village.

Décret N°2017/442 du 11 août 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Feu Tsala Mekongo Germain, ancien Ministre.

Décret N°2017/443 du 11 août 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Feu Drissa Boukar Nali, membre du comité local de vigilance de Kerawa.

Décret N°2017/444 du 11 août 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : Feue Modou Goni Ousman, membre du comité local de vigilance de Limani par Mora.

Décret N°2017/445 du 11 août 2017 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'organisation local de la Coupe d'Afrique des Nations de football « Cameroun 2019 ».

Décret N°2017/446 du 17 août 2017 ordonnant la publication au Journal Officiel du texte de l'Accord de crédit n°8650-CM, d'un montant de 172,4 millions de dollars US, soit environ 113,086 milliards de francs CFA, conclu le 20 avril 2017 entre la République du Cameroun et la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour le financement du Projet de développement du secteur des transports.

Décret N°2017/447 du 17 août 2017 portant avancement d'échelons de Magistrats hors hiérarchie du premier groupe, premier échelon : Monsieur Fonkwe Joseph Fongang (Mle 123 652-F) et autres.

Décret N°2017/448 du 17 août 2017 portant avancement d'échelons de Magistrats hors hiérarchie du premier groupe, premier échelon : Madame Abomo Marie Louise (Mle 173 446-M) et autres.

Décret N°2017/449 du 17 août 2017 portant avancement d'échelons de Magistrats hors hiérarchie du premier groupe, premier échelon : Monsieur Jeatsa Jacob (Mle 087 308-M) et autres.

Décret N°2017/450 du 22 août 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Soldat de 1ère classe Ngawa Tchoumbeu Joël. Gendarme Ovambe Sainchair ; Gendarme Tchamen Louis Marie. ***Texte de citation*** : « *Déployés au Secteur N°1 de la Force Mixte Multinationale dans le cadre de la lutte contre la secte Boko Haram en cours dans la Région de l'Extrême-Nord et à la Légion de Gendarmerie du Logone et Chari, ces militaires ont cou-*

rageusement sacrifié leurs vies pour la patrie, face aux attaques et actes terroristes menées par ce groupe terroriste. Tombés sur le champ d'honneur le 24 juillet 2017 à Gouldjouane et le 26 juillet 2017 à Sagmé, ils ont par leur bravoure rempli avec Honneur et Fidélité leur Haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun. »

Décret N°2017/451 du 23 août 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Dakol André, Commissaire de Police, deux (02) ans, du 31 décembre 2016 au 31 décembre 2018.

Décret N°2017/459 du 31 août 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant Miabe Valentin ; Soldat de 1ère classe Nsane Assae Martin Rodrigues ; Soldat de 1ère classe Ngane Hans Joris, morts en service commandé à la Force Multinationale Mixte.

Décret N°2017/460 du 31 août 2017 portant révocation d'un Magistrat. Madame Bela Eyebe Rosine Antoinette (Mle 655 300-M), Magistrat de premier grade. Motif : abandon de poste.

Décret N°2017/461 du 04 septembre 2017 portant nomination de Sous-préfets.

Arrêté N°0585/CAB/PR du 04 août 2017 portant révocation d'office de Madame Bekouti Françoise Magloire épouse Nkot (Mle 582 514-M), Inspecteur de Police de 1er grade. Abandon de poste, fait constaté le 08 décembre 2016.

Arrêté N°0592/CAB/PR du 07 août 2017 portant nomination du Directeur Adjoint du Centre Pasteur du Cameroun. Madame Belinga Suzanne Claudia, Médecin Biologiste.

Arrêté N°0593/CAB/PR du 11 août 2017 déclarant férié et chômée la journée du lundi 14 août 2017.

Arrêté N°0594/CAB/PR du 23 août 2017 rapportant les dispositions de l'arrêté n°0241/CAB/PR du 13 mars portant détachement de Monsieur Oumar (Mle 571 639-G), Inspecteur de Police Principal auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2017/419 du 07 août 2017 portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 5 millions de dollars US, soit environ 3 milliards de francs CFA, conclu le 17 mai 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de développement rural intégré Chari-Logone (Phase II).

Décret N°2017/420 du 07 août 2017 portant ratification de l'Accord d'Istisna'a d'un montant de 15,168 milliards de francs CFA conclu le 17 mai 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de développement rural intégré Chari-Logone (Phase II).

Pôle agricole et environnemental

Décret N°2017/421 du 07 août 2017 portant ratification de l'Accord de Services Ijara d'un montant de 4 720 000 dollars US, soit environ 2 820 000 000 de francs CFA, conclu le 17 mai 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de développement de la commercialisation du bétail et des infrastructures d'élevage au Cameroun.

Décret N°2017/422 du 07 août 2017 portant ratification de l'Accord d'Istisna'a d'un montant de 32 700 000 dollars US, soit environ 19 620 000 000 de francs CFA, conclu le 17 mai 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de développement de la commercialisation du bétail et des infrastructures d'élevage au Cameroun.

Décret N°2017/423 du 07 août 2017 portant ratification de l'Accord de prêt sur les ressources ordinaires de la Banque Islamique de Développement, d'un montant de 3 570 000 dinars islamiques, équivalent à 5 000 000 de dollars US, soit environ 3 000 000 000 de francs CFA, conclu le 17 mai 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de développement de la commercialisation du bétail et des infrastructures d'élevage au Cameroun.

Paul BIYA - Antonio GUTERRES,
le 22 septembre 2017 à New York.
Convergence de vues sur l'ensemble
des questions abordées.